

RAPPORT R.S.E.



Développement durable

Objectifs
gestion des risques

sociétal

ÉNERGIE

BIEN-ÊTRE

qualité

droits de l'homme & de la femme

économies

préservation

éthique

vivable

RENOUVELABLE

ENVIRONNEMENT

local

cycle de l'eau

PROTECTION

NORMES

écologie

ACTIONS

bienveillance

SOCIAL

responsabilité

ISO 26000

équité

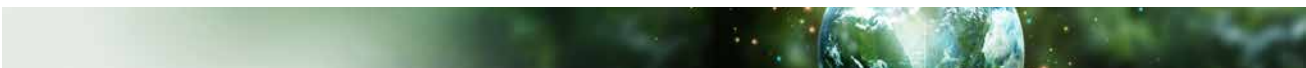
CHARTRE



ÉDITION
2024



ayor



Sommaire

1. L'ÉDITO DU PRÉSIDENT	p.3
2. LE GROUPE AYOR	p.4
3. LES ENGAGEMENTS DU GROUPE AYOR	p.8
4. NOTRE RÉPONSE AUX ENJEUX MAJEURS RSE	p.12
4.A : BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL (ODD 3)	
4.B : ÉDUCATION ET FORMATION (ODD 4)	
4.C : ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (ODD 5)	
4.D : CYCLE DE L'EAU DURABLE (ODD 6)	
4.E : SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE (ODD 7)	
4.F : TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE (ODD 8)	
4.G : INDUSTRIE DURABLE ET INNOVATION (ODD 9)	
4.H : ENGAGEMENT SOCIAL POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS (ODD 10)	
4.I : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL (ODD 11)	
4.J : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES (ODD 12)	
4.K : LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (ODD 13)	
4.L : ENGAGEMENTS CITOYENS (ODD 16)	
5. LES INDICATEURS ESG*	p.42
REMERCIEMENTS	p.43



Le groupe AYOR est une **entreprise familiale française** de taille intermédiaire ancrée en Dordogne **depuis 75 ans**. Le Groupe AYOR a connu une transformation significative au cours des dernières années, devenant ainsi un leader industriel dans la **conception**, la **fabrication** et la **distribution d'équipements** liés à la plomberie, au traitement de l'eau, au sanitaire et au chauffage. Il répond désormais à l'ensemble des besoins liés à la **gestion de l'eau dans l'habitat**.

Conscient de notre responsabilité sociale en tant qu'**employeur de référence** dans nos régions et soucieux des enjeux démographiques et climatiques, notre groupe renforce régulièrement et de manière proactive notre **engagement historique** en matière de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).

Cet engagement, ancré dans une culture d'entreprise familiale et des **valeurs humaines profondes**, s'est concrétisé par la formation de tous nos managers à la Fresque du Climat et par le renforcement de notre **raison d'être** en tant que "**meilleur allié des rénovateurs**", accélérant ainsi la transition vers une **gestion de l'eau plus durable et responsable**.

Actuellement, le groupe AYOR déploie un programme d'investissement de 20 millions d'euros afin de **moderniser notre dispositif logistique** et d'accroître la part de **notre production en France**. Nos équipes, fortement motivées et mobilisées par ces enjeux, se distinguent également par leur capacité d'**innovation**, que ce soit dans la création de **produits écoresponsables, sobres et durables**, ou dans le développement de **services innovants**, et pour certains d'entre eux uniques au monde, telle que l'agence autonome connectée Hammel GO Store.

Nos engagements sont déjà reconnus par nos partenaires : plus de 90% de nos produits bénéficient des meilleures notations chez les clients ayant déployé des labels écoresponsables. Comme chaque année, le groupe a obtenu en 2023 plusieurs prix et certifications : comme le label Elu produit de l'année pour la fixation de robinetterie sanitaire Somatherm For You, le produit Ax'o récompensé aux Trophées du Négoce, ayant aussi reçu le Trophée de l'innovation LSA, ou encore le Coup de cœur Inoha pour le siphon GENI'O . Toutes ces distinctions font la fierté de l'ensemble de nos collaborateurs et nous incitent à aller toujours plus loin dans nos actions.

Dans le respect du cadre défini par notre charte éthique déployée en 2019, nous renforçons nos actions en faveur de la **protection de l'environnement**, de la **meilleure gestion des ressources et de l'eau**, de la **lutte contre les discriminations**, du **respect des droits humains** et des **conditions de travail**, ainsi que de la **lutte contre la corruption** et pour la **transparence des relations avec nos partenaires**.

La raison d'être d'AYOR est aujourd'hui d'accélérer la transition vers une gestion de l'eau plus durable et responsable. En tant que président et au nom de toutes les équipes, je m'y engage pleinement.

Mickaël HAMMEL
Président du groupe AYOR



Capital : 12 000 000 €
Statut Juridique : SAS
RCS paris n° 499 439 835
Site : www.ayor.fr

Le groupe AYOR est une **ETI française**, dont l'implantation de son site historique et pérenne à Périgueux **remonte à 1948**.
Entreprise familiale depuis ses origines, elle est aujourd'hui dirigée par **Mickaël HAMMEL**, qui incarne la **troisième génération familiale**.

AYOR en quelques chiffres

ayor



Siège Social
128 rue de la Boétie
75008 PARIS (France)

Centres Opérationnels
7 avenue du Chateau
24430 MARSAC/ISLE (France)

Bureau Parisien
20 rue Quentin-Beauchard
75008 PARIS (France)

2 rue Gutenberg
16440 ROULLET-St ESTEPHE (France)

165 avenue gaston Imbert
13790 ROUSSET (France)

UNE ORGANISATION CERTIFIÉE & AGILE

Certifiée ISO 9001 depuis 2015, l'entreprise est structurée au travers de **12 processus** qui sont régulièrement audités. Selon les propos même de l'auditeur AFNOR : "Le système de management de la qualité d'AYOR est construit sur des bases solides et saines, avec un fort engagement de la Direction, des pilotes et de l'équipe. Il atteint de ce fait un niveau d'efficacité tout à fait satisfaisant, avec une bonne dynamique d'amélioration entretenue par un pilotage au plus près des opérations."



Notre **organisation unique en SQUADS** favorise la transversalité et la gestion en mode projet. L'organisation a été complétée et stabilisée ce qui rassure sur la **continuité dans la maîtrise du système de management**.

En 2022, des progrès significatifs ont été réalisés dans **l'approfondissement de l'approche par les risques**, la **pertinence des indicateurs** et la **traçabilité des actions d'amélioration**.

En 2023, des décisions stratégiques fortes ont engagé des transformations majeures : **Engagements RSE**, **nouvelle plateforme logistique**, **plan de transformation digitale**.

(in AFNOR Certification, Rapport d'Audit AYOR ISO9001 2023)



UN COMITÉ DE **DIRECTION** & UNE ÉQUIPE **MANAGÉRIALE** ENGAGÉS **ENSEMBLE...**

L'organisation est pilotée par un comité de direction (CODIR) qui veille à la bonne marche de l'entreprise et met en œuvre la stratégie dans l'ensemble des processus et des équipes.

Composition du CODIR :

- **Hilaire de CHERGE** (Secrétaire Général),
- **Guy de FEUARDENT** (CMO – Directeur Marketing et Communication),
- **Julien FINCK** (Directeur des Ressources Humaines),
- **Mickael HAMMEL** (Président Directeur Général),
- **Lionel LAVANANT** (Directeur Produits),
- **Matthieu LEROY** (Directeur général délégué Stratégie, Finances et Transformation),
- **Dominique NOURRY** (CTO – Directeur industriel et logistique),
- **Frédéric ROBERT** (Directeur Financier),
- **Florian VASSELET** (Directeur Commercial)

Ce CODIR se réunit toutes les semaines et travaille très régulièrement avec l'ensemble de l'équipe managériale, en webinar ou en présentiel. Ainsi, une journée d'Atelier managérial en présentiel est organisée chaque année depuis 2021 et réunit, autour du CODIR, l'ensemble de l'équipe managériale, soit une cinquantaine de personnes. Ces Ateliers sont l'occasion de **partager sur la situation du groupe** et de **coconstruire** sur une problématique de fond en lien avec la RSE. Pour exemples :

En 2021, l'Atelier managérial du CODIR a porté sur la **notion d'agilité**, et sur les **leçons à tirer de la crise sanitaire** que venait de traverser le monde : le fruit en a été la Charte d'Agilité du groupe, qui irrigue depuis lors les processus de travail et d'échanges au sein des équipes : améliorer l'expérience client, poursuivre l'innovation produit et servicielle en ligne avec les enjeux sociaux et environnementaux, renforcer notre souveraineté industrielle et la production en France.

En 2022, l'Atelier managérial du CODIR a porté sur le changement climatique : l'ensemble des 47 participants a fait la fresque du climat et a travaillé sur les perspectives de développement (produits et services) que cela implique pour le groupe : le fruit en a été l'actualisation de la Raison d'Être AYOR et de sa déclinaison en projets sur les 3 piliers stratégiques : améliorer l'expérience client, poursuivre l'innovation produit et servicielle en ligne avec les enjeux sociaux et environnementaux, renforcer notre souveraineté industrielle et la production en France.

En 2023, l'Atelier managérial du CODIR a porté sur la **déclinaison de cette Raison d'Être sur la politique de marques** du groupe et sur la manière de mieux ancrer la lisibilité des marques et des produits innovants du groupe par leurs apports en termes de durabilité, sobriété, économie d'eau et d'énergie...

...& **FÉDÉRATEURS**

Au-delà de son travail avec les managers, le CODIR partage régulièrement avec l'ensemble des collaborateurs via un **Webinar pluriannuel** auquel sont conviés tous les salariés. Un moment privilégié de partage et d'échange avec les équipes sur les ambitions et résultats de l'entreprise.

De plus, le groupe organise chaque année depuis 3 ans le "**AYOR FESTIVAL**", un rendez-vous festif ouvert à l'ensemble des collaborateurs du groupe lors duquel, après une période de jeux et de temps d'échanges informels, leur est présenté un point à mi année informant sur la santé et les perspectives du groupe. Le AYOR Festival est également l'occasion aussi de présenter à toutes les équipes les innovations de l'année, de les féliciter sur leur investissement et de tirer des leçons des difficultés, de célébrer les médaillés du travail, d'accueillir nos nouveaux talents et de vivre un temps fort de rencontres, de convivialité et de proximité privilégiée, tous ensemble.





Le groupe AYOR, leader du marché de la gestion de l'eau dans l'habitat, a pour vocation d'être :

**le meilleur allié des rénovateurs d'un habitat plus durable,
pour préserver les ressources et valoriser l'eau.**

Le Groupe poursuit son évolution et sa croissance en **renforçant son positionnement de concepteur & fabricant français** et en s'appuyant sur une stratégie de marques et de distribution omnicanale, affirmée autour de produits phares originaux et d'innovations servicielles.

Cette stratégie s'appuie sur 3 piliers...

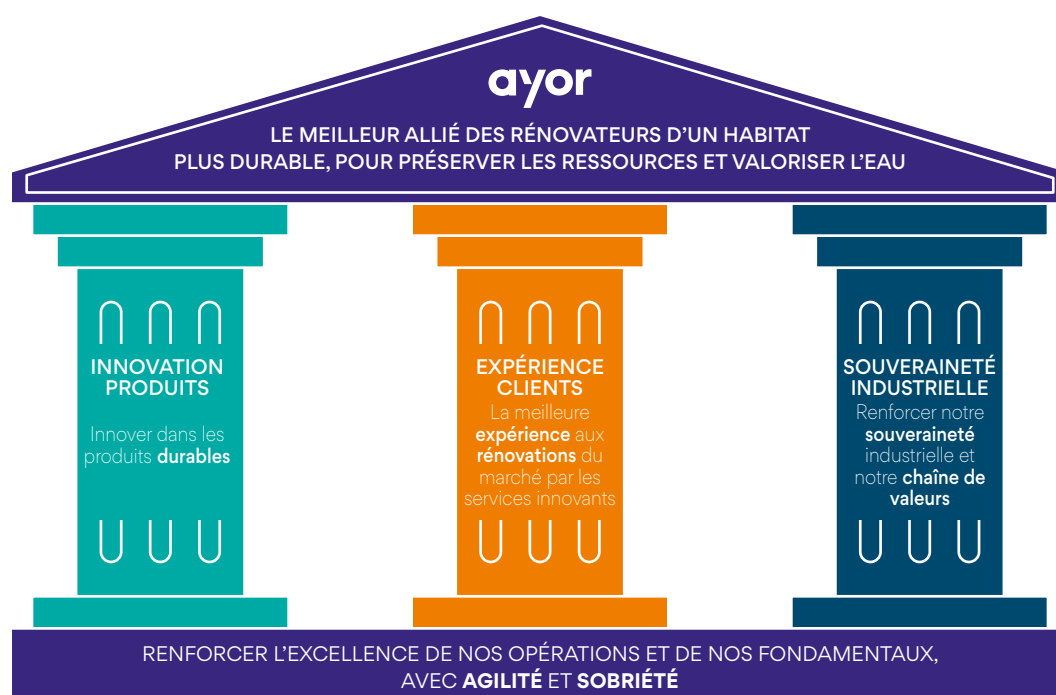
■ **Offrir** la meilleure **expérience clients** aux **rénovateurs** du marché par des services innovants: nouveaux outils, nouveaux concepts de distribution, nouvelles méthodes pour améliorer la relation client et notre capacité à répondre à la demande de livraison en quelques heures.

■ **Renforcer notre souveraineté industrielle et notre chaîne de valeur** : remontée de notre chaîne de valeur intégrant l'internalisation et la relocalisation d'une partie de la production en France.

■ **Développer** de nouveaux **produits durables** et de nouvelles **gammes innovantes**, commercialisées en France et à l'international.

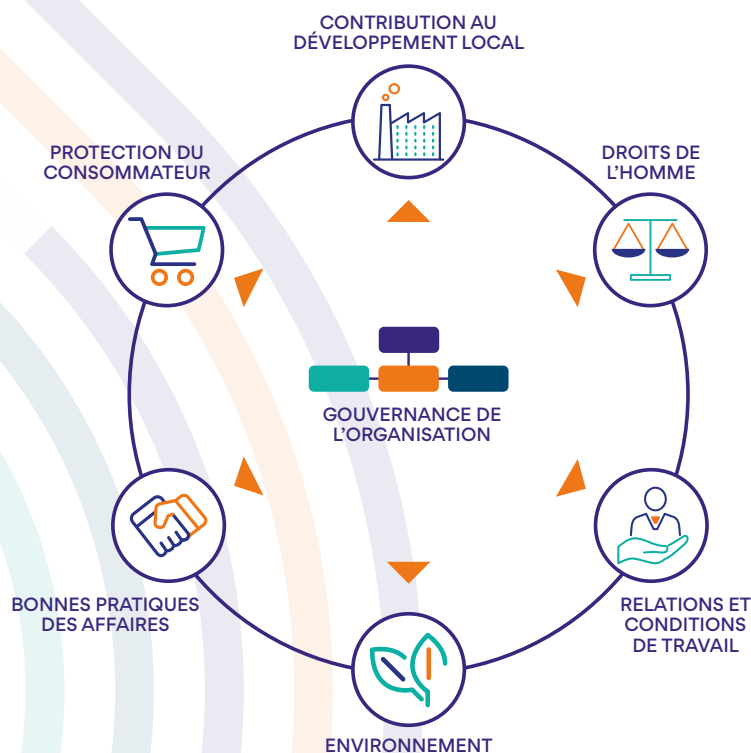
...et une fondation :

**Renforcer l'excellence de nos opérations et
de nos fondamentaux, avec agilité et sobriété.**



LES ENGAGEMENTS DU 3. GROUPE AYOR

AYOR met en œuvre une politique RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) qui s'enracine dans ses valeurs et son histoire depuis sa création en 1948, et qui s'appuie sur les textes fondateurs que sont la **Déclaration Universelle des Droits de l'Homme**, les **conventions de l'Organisation internationale** du travail et la **Déclaration de Rio** sur l'environnement et le développement, ainsi que sur les réglementations nationales et internationales relatives à la **lutte contre la corruption**.



Ainsi, **depuis sa création** l'entreprise a prospéré en se basant sur de **solides valeurs** familiales et sociales, et son développement s'est toujours accompagné de nombreux **engagements sociétaux locaux** (apprentissage, travail avec des fournisseurs locaux et des ESAT, Co fondation du Club des ETI de la Région Nouvelle-Aquitaine, soutien aux associations locales, etc.)

Depuis 2015, l'entreprise a renforcé sa gouvernance interne grâce à la **certification ISO 9001** et **depuis 2019**, elle s'est dotée d'un **Code de Conduite et d'Éthique** signé par chaque collaborateur et chaque collaboratrice du groupe dès son arrivée, qui pose très clairement les droits et devoirs de chacun en matière de respect des individus, de lutte contre le harcèlement et contre toutes les formes de discrimination, de gestion des conflits d'intérêt et des relations avec clients et fournisseurs, et de lutte active contre toutes les formes de corruption ou de malhonnêteté. **En 2022**, l'entreprise a complété ces dispositifs par un mécanisme explicite de **protection des lanceurs d'alerte** inscrit dans le règlement intérieur.



LES ENGAGEMENTS QUALITÉ DU GROUPE

Afin de respecter notre Raison d'être et de soutenir notre stratégie, nous nous engageons à :

- Être à l'écoute de nos clients et partenaires et veiller à leur satisfaction.
- Respecter scrupuleusement nos engagements de service et délais.
- Offrir des produits conformes en termes de qualité, toujours plus innovants, plus durables et facilitants.
- Limiter notre empreinte environnementale : trajectoire carbone AYOR 2030.
- Évaluer et accompagner le développement de nos fournisseurs stratégiques.
- Offrir des services logistiques innovants à nos clients.
- Veiller à la conformité aux normes réglementaires, sanitaires, éthiques et aux exigences environnementales.
- Assurer la qualité de vie au travail et la sécurité de nos collaborateurs.
- Veiller au maintien et l'enrichissement des compétences et métiers de tous nos collaborateurs.
- Promouvoir l'emploi et le développement économique sur notre territoire.
- Pérenniser notre système d'information.
- Favoriser l'amélioration continue du système de management de la qualité.

LA GOUVERNANCE INTERNE DE L'ORGANISATION

Pour satisfaire à ses engagements, le groupe s'appuie sur une organisation forte et s'est doté des moyens adaptés :

- Engagement du Président et du CODIR
- Mise en place d'un responsable RSE Groupe, directement rattaché au Secrétaire Général du groupe.
- Des objectifs ambitieux et réalistes, qui vont se renforcer en 2024 avec l'adoption d'une trajectoire Carbone à horizon 2030
- Une feuille de route 2022-2025
- Une comitologie et des indicateurs suivis régulièrement en CODIR RSE, instance mensuelle de pilotage RSE du Groupe, impliquant le président du Groupe et l'ensemble du CODIR

Dans ce cadre, les certifications, labels et engagements sont portés par la gouvernance **dans le respect des Objectifs de Développement Durable (ODD) définis par les Nations Unies**, tout comme tous les projets concrets visant à **limiter l'empreinte Carbone du groupe** et à développer ses **gammes innovantes et contributrices à une gestion de l'eau responsable et durable**. Ces projets reposent sur les lignes directrices de notre politique RSE visant à respecter les ODD, limiter l'empreinte carbone et contribuer à une gestion de l'eau responsable et durable. Ils ont été définis en prenant en compte les attentes et expertises des parties prenantes internes et externes.

IMPLICATION **PARTAGÉE** & **PARTICIPATIVE** POUR LES PARTIES PRENANTES

AYOR est particulièrement attentif à **promouvoir l'amélioration de la filière** avec ses fournisseurs et ses clients, et à les **sensibiliser aux enjeux sociétaux** sur lesquels le groupe est engagé. Avec ses clients installateurs, AYOR pratique depuis de nombreuses années le **co-développement** et met au point ses **produits innovants** au AYOR Lab en vérifiant auprès des installateurs la matérialité de leurs qualités (sobriété, durabilité, facilité de pose...).

En 2023, un nouveau pas a été franchi avec la **formation** de toutes les équipes produit et R&D à l'**éco-conception**, permettant aux équipes AYOR de mieux sensibiliser et intégrer les parties prenantes aux réflexions menées pour l'impact environnemental et social de notre activité dans une approche en cycle de vie, c'est-à-dire de l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie des produits.

De même, AYOR **contribue à l'avènement de notations écoresponsables** et **accompagne de manière proactive ses clients** dans l'élaboration de ces labels, comme par exemple la mise en place du label HomeIndex par Leroy Merlin, pour lequel AYOR a certifié plus de 90% de ses produits en A ou B dès le lancement du label.



ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Ces dernières années, AYOR a mis en place tout un **dispositif** afin de **prévenir tout risque dans la conduite des affaires** et **d'accompagner ses collaborateurs et parties prenantes** dans l'identification et le traitement des situations à risque.

Dès 2019, la **Charte éthique** et les **premières formations anti-corruption** avaient permis de poser un cadre d'action commun et de mettre en place une gouvernance adaptée au traitement des situations à risque.

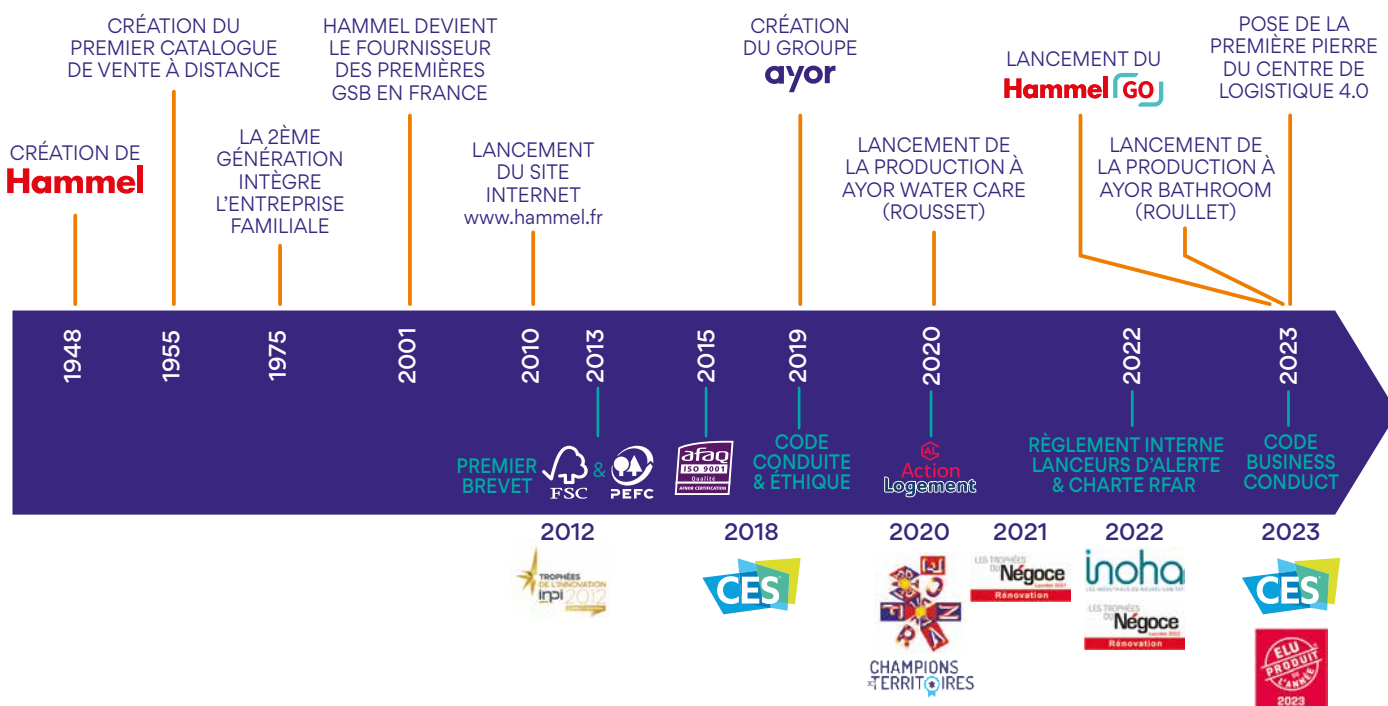
En 2022, l'adoption de la **Charte Relations Fournisseurs et Achats Responsables** a marqué un nouveau pas, complété en 2023 par la rédaction d'un **Supplier Code of Business Conduct** rédigé en anglais, signé par tous nos collaborateurs concernés et destiné à tous nos fournisseurs, par la mise en œuvre d'un nouveau **plan de formation anti-corruption** de tous nos commerciaux et de tous nos acheteurs.

Enfin en 2022, notre dispositif de gouvernance a été complété par **l'adoption**, au sein du Règlement Intérieur, de **dispositions particulières relatives à la protection des lanceurs d'alerte**.

LES ENGAGEMENTS AYOR, UNE LONGUE HISTOIRE

L'engagement fait partie de l'ADN du groupe AYOR. Il est reconnu de longue date par ses clients, et a fortement contribué à sa croissance au fil des ans.

Depuis quelques années, conscient de la montée en puissance des enjeux sociaux et environnementaux, le groupe a jugé important de compléter cette reconnaissance de fait par celle d'organismes tiers indépendants, sur la base d'engagements certifiables et labellisables.



Il a également été amené très naturellement à apporter son soutien aux initiatives de la France en la matière, en particulier la **promotion du Made in France** et la **feuille de route pour l'Agenda 2030**. Cette feuille de route, élaborée de façon concertée, fixe le cap pour une **France entreprenante, solidaire et écologique** autour de six **ODD prioritaires**.

NOTRE REPONSE AUX ENJEUX MAJEURS DU 4. DEVELOPPEMENT DURABLE

En septembre 2015, l'ONU a approuvé les **17 Objectifs de Développement Durable (ODD)**, qui renforcent les Dix principes du Pacte mondial des nations unies relatifs aux droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption. et guident les organisations engagées, y compris la nôtre, vers la construction d'un monde plus durable et inclusif.

Bien que AYOR ait décidé de soutenir l'ensemble des Objectifs de Développement Durable (ODD), notre stratégie se focalise sur les **12 objectifs clés** que nous avons soigneusement sélectionnés.



Notre politique environnementale et sociétale s'appuie sur chacun de ces **12 objectifs** pour lesquels le groupe a défini des **engagements concrets** et s'est doté **d'objectifs et d'indicateurs** de réalisation suivis très régulièrement par la Direction et partagés avec l'ensemble des collaborateurs.

En 2023, le groupe a également fait réaliser le **premier Bilan Carbone de son activité**, et travaille sur ces bases pour se doter début 2024 d'une **trajectoire Carbone pour les années à venir**.

Les pages suivantes détaillent les initiatives du groupe AYOR, les alignant méticuleusement sur les 12 objectifs de développement durable (ODD) énoncés par l'Organisation des Nations Unies et sélectionnés par le groupe. Ces actions témoignent de l'engagement profond de la responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) au sein de toutes les directions et équipes, reflétant ainsi la **place centrale** qu'elle occupe **dans la stratégie globale du groupe**.

- 4.A : BONNE SANTE ET BIEN-ETRE AU TRAVAIL (ODD 3)
- 4.B : EDUCATION ET FORMATION (ODD 4)
- 4.C : EGALITE ENTRE LES SEXES ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (ODD 5)
- 4.D : CYCLE DE L'EAU DURABLE (ODD 6)
- 4.E : SOBRIETE ENERGETIQUE (ODD 7)
- 4.F : TRAVAIL DECENT ET CROISSANCE ECONOMIQUE (ODD 8)
- 4.G : INDUSTRIE DURABLE et INNOVATION (ODD 9)
- 4.H : ENGAGEMENT SOCIAL (ODD 10)
- 4.I : CONTRIBUTION AU DEVELOPPEMENT LOCAL (ODD 11)
- 4.J : CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES (ODD 12)
- 4.K : LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (ODD 13)
- 4.L : ENGAGEMENTS CITOYENS (ODD 16)

En complément les principaux indicateurs sont présentés en fin de rapport. Pour toute information complémentaire, une adresse mail permet aux parties prenantes d'échanger sur la politique RSE : **direction-rse@ayor.fr**

4.A BONNE SANTÉ & BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL (ODD 3)

- Programme de prévention des risques psychosociaux & physiques
- 90% de participation à l'accord de télétravail
- Investissement stratégique réduisant la pénibilité des équipes logistiques
- Amélioration de la qualité de vie au travail

EFFICACITE OPERATIONNELLE ET BIEN-ETRE AU COEUR DE NOTRE STRATEGIE DE CROISSANCE

L'amélioration continue des conditions de travail reste une préoccupation constante en particulier sur la plateforme logistique de l'entreprise.

Deux priorités guident nos efforts :

■ Eliminer les risques d'accidents du travail.

■ Mettre en œuvre un **programme de prévention** pour assurer la santé et la sécurité de nos collaborateurs au quotidien.

"AYOR, employeur bienveillant soucieux de l'épanouissement de ses collaborateurs."

LE BIEN ETRE DE NOS COLLABORATEURS PAR LA FORMATION ET LA PREVENTION DES RISQUES

La santé et la sécurité au travail font l'objet d'une attention constante, en collaboration avec la médecine du travail et avec les professionnels de santé au travail. Pour répondre aux risques spécifiques liés à chaque métier, le groupe a mis en place des initiatives dédiées à la **formation** et à la **prévention des risques en matière de santé au travail**.

LA PRÉVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Les employés du groupe Ayor bénéficient d'un accompagnement à travers différents dispositifs :

- Le soutien assuré par les managers, le service RH et les représentants du personnel.
- L'accès via notre couverture santé à un service de soutien psychologique.

Pour renforcer notre engagement dans la prévention des risques psychosociaux, Ayor a mis en place une **procédure spécifique de prévention** du harcèlement et de protection des lanceurs d'alerte, qui, jusqu'à présent en 2023, n'a jamais été sollicitée.

LA FORMATION ET LA PREVENTION POUR NOS EQUIPES SEDENTAIRES

Dans notre engagement envers l'amélioration des conditions de travail et la préservation de la santé des employés sédentaires, AYOR a pris des **mesures proactives** pour contrer les risques tels que les **troubles musculosquelettiques**, le **travail sur écran** et les **déplacements**. Ces actions incluent la fourniture d'équipements spécifiques sur demande (fauteuils, souris, double-écrans, etc.) et l'adaptation de certains postes de travail.

LA FORMATION ET LA PREVENTION POUR NOS EQUIPES LOGISTIQUES

En plus des échanges réguliers au sein du CSSCT, AYOR a instauré une formation de nos équipes logistiques dédiée **aux gestes et postures**, avec l'intervention d'un ostéopathe sur site depuis le mois de novembre 2020. Cette démarche témoigne de notre engagement inébranlable en matière de responsabilité sociale et démontre notre souci constant du bien-être de nos collaborateurs.



De plus, le groupe AYOR s'engage dans le respect de la réglementation à travers son **document unique** d'évaluation des risques, et œuvre également de façon continue pour l'amélioration des conditions de travail au travers de son "**programme de prévention des risques professionnels**" comprenant la mise en place de formations, la **fourniture et le renouvellement des équipements de protection individuelle**, entre autres. Ces outils sont actualisés chaque année et permettent de dresser une liste exhaustive des mesures à entreprendre dans l'année à venir et d'adapter nos processus pour les rendre toujours plus performants et sécuritaires.

Nos efforts se traduisent par une **diminution constante des taux de fréquence et de gravité des accidents du travail**, ainsi que du taux d'absentéisme, prouvant le bien fondé de notre vigilance continue en matière de responsabilité sociale mais aussi de notre engagement envers la sécurité de notre personnel.

	2020	2021	2022	2023
Taux de fréquence d'accident du travail *	17,30	12,19	7,96	9,66
Taux de gravité d'accident de travail **	-	0,28	0,22	0,57
Taux d'absentéisme ***	4,45	4,63	4,14	3,18

* nombre d'accidents par million d'heures de travail
 ** nombre de jours indemnisés par milliers d'heures travaillées
 *** % d'heures non effectuées

UN INVESTISSEMENT STRATEGIQUE ALLIANT REACTIVITE ET QUALITE DE VIE DES EMPLOYES

En 2023, pour accompagner notre croissance, nous avons choisi d'investir massivement dans la création d'un centre logistique 4.0 sur notre site historique en France. Cette initiative vise à **améliorer les conditions de travail** pour le personnel, **accroître la productivité** et la **réactivité de l'entreprise**, tout en apportant des **avantages en termes de Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE)**, avec un **ancrage local renforcé**, l'utilisation de **solutions photovoltaïques**, et une réduction des déchets grâce à une nouvelle chaîne d'emballage automatisée calibrant la dimension des colis.

Cette **nouvelle plateforme logistique 4.0** représente un investissement stratégique pour notre groupe et incarne notre ambition de croissance alliant **efficacité opérationnelle** et **bien-être des collaborateurs** en totale conformité avec nos engagements RSE.

Dotée d'une flotte de robots légers, elle assure la préparation des commandes en hauteur, réduisant les risques associés aux chutes d'objets. Elle traitera 80% de nos commandes, logée dans un bâtiment imposant de 4 300 m².

Ces avancées atténuent la pénibilité pour nos préparateurs, leur permettant de se consacrer à des activités à plus forte valeur ajoutée, contribuant ainsi à notre démarche RSE par l'**amélioration des conditions de travail** et la **promotion d'activités à impact positif**.



Centre logistique aux dimensions colossales (92m de long, 50m de large et 14m de haut)

L'EXEMPLARITÉ DU TÉLÉTRAVAIL CHEZ AYOR

Depuis 2020, le groupe AYOR a mis en place un **accord de télétravail** encadrant la pratique tout en offrant une **flexibilité maximale** et une **ouverture élargie aux salariés éligibles**.

L'adoption significative du télétravail par **90% des personnels** (représentant 51% de nos collaborateurs) souligne le **succès de cet accord** et son **active participation aux bénéfices de la qualité de vie au travail** des collaborateurs. Cette adhésion massive résulte des modalités adoptées quant à sa mise en place dans lesquelles les besoins réciproques du groupe et de chaque collaborateur ont été entendus.

Tout d'abord, le **volontariat** restant au cœur de notre approche, le passage en télétravail résulte d'un accord entre le salarié et son manager, soulignant notre respect des choix individuels.

Cette démarche s'est inscrite dans une logique régulière avec une pratique de **1 à 2 jours fixes de télétravail** par semaine, **établis par consensus**. Nous favorisons également la flexibilité en permettant des modifications temporaires ou des suspensions d'accord en raison d'impératifs de service, tout en encourageant les salariés à ajuster leurs modalités en fonction de leurs besoins.

Au-delà des aspects organisationnels, nous avons investi de manière significative dans des **équipements matériels et informatiques** pour soutenir cette transition, soulignant notre engagement RSE envers le bien-être et la performance durable. Des supports explicatifs dédiés aux salariés et un **guide de bonnes pratiques** pour les managers ont été élaborés pour garantir une **intégration fluide et éthique du télétravail**.

Par ailleurs, bien avant la mise en place d'un **accord de télétravail**, Ayor a anticipé les préoccupations psychosociales en instaurant un **droit à la déconnexion** dès décembre 2020. Cet accord prévoit également des échanges réguliers pour évaluer la charge de travail des employés, soulignant notre **démarche proactive en matière de prévention et de bien-être au travail**.





LA QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL, C'EST AUSSI... UNE CRÈCHE D'ENTREPRISE AVEC BERCEAUX

Dans le cadre d'une réflexion sur l'équilibre vie familiale/vie professionnelle, AYOR propose depuis plusieurs années des places en crèches d'entreprise pour ses collaborateurs jeunes parents dans le cadre d'un partenariat avec Parents Zen.



ET DES MUTUELLES COMPLÉMENTAIRES

AYOR a mis en place, au 1er janvier 2014, une **mutuelle d'entreprise** à caractère obligatoire. Depuis janvier 2022, l'entreprise prend en charge au minimum 70% de la cotisation de base du salarié.

Ce régime est revu régulièrement pour optimiser les conditions de prises en charge des salariés et présente un compte d'exploitation positif depuis plus de 2 ans.

La palette de formules permet au salarié d'adapter ce système de complémentaire à la réalité de ses besoins avec pragmatisme.

La plateforme spécifique mise en place a permis la dématérialisation et fluidification des échanges avec notre assureur.

Dans ce même esprit et pour accompagner les salariés dans la gestion de leur fin de carrière AYOR a mis en place une **complémentaire retraite** depuis janvier 2018 qui permet d'abonder à la retraite par répartition et ainsi aux salariés du Groupe de jouir d'une retraite bien méritée.

LE BIEN-ETRE PAR LES ÉVÈNEMENTS D'ENTREPRISE

Afin de renforcer le bien-être au travail et la cohésion d'équipe, AYOR organise des **événements d'entreprise** qui sont des expériences collectives conviviales et épanouissantes pour enforcer le plaisir de travailler ensemble.

Ainsi chaque année, des tournois de pétanque, de Volley Ball, de Beach soccer, sont organisés, des repas d'entreprise sont réalisés avant l'été et en fin d'année, ainsi que des actions solidaires comme le don de jouets en faveur des enfants défavorisés à Noël.



4.B EDUCATION & FORMATION (ODD 4)

- On-Boarding des nouveaux arrivants
- 1000h de formation interne pour renforcer la compétence de nos salariés
- Ayor Knowledge : valoriser la formation par alternance
- Sensibilisation & formation à la cybersécurité
- Soutien à la reconversion professionnelle vers les métiers de la filière

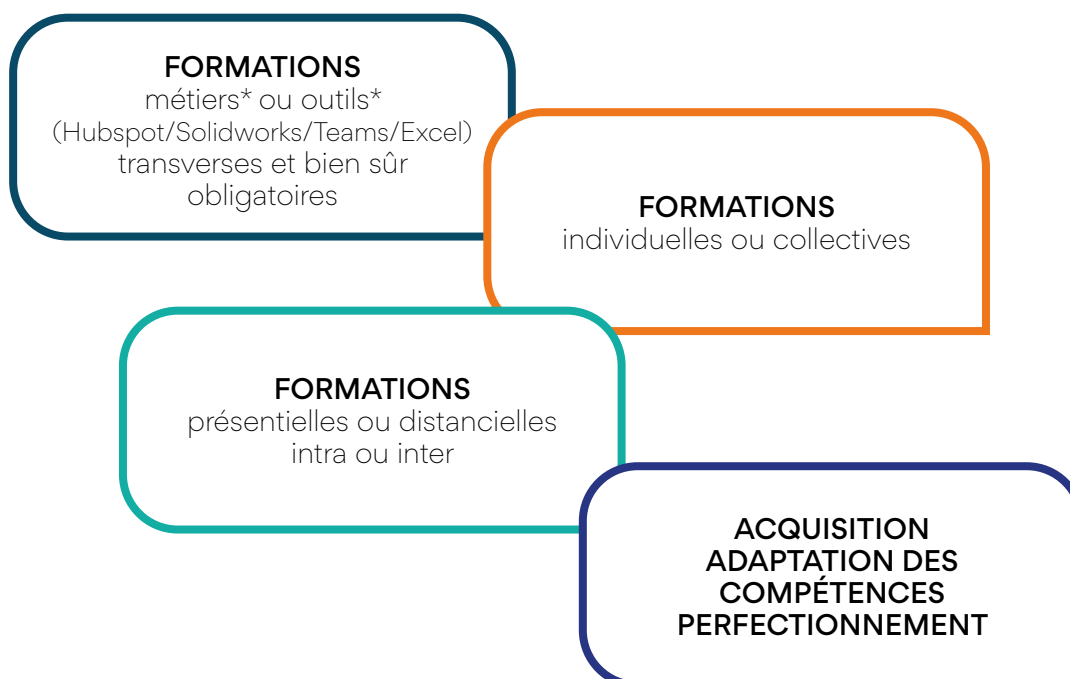
LA FORMATION DES COLLABORATEURS

La **formation professionnelle** chez AYOR va au-delà de la simple acquisition de connaissances ; c'est un enjeu stratégique crucial. Dans un contexte où l'environnement professionnel est volatile et en constante évolution, la formation devient un **levier essentiel** pour le **développement de notre entreprise** et la **préservation de l'employabilité** de chaque collaborateur. Les grands enjeux de notre politique de formation pour le groupe sont les suivants :

- Développement de notre compétitivité.
- Fidélisation des talents.
- Amélioration de la qualité de service grâce à des collaborateurs plus qualifiés et motivés.
- Valorisation de l'image de l'entreprise par les compétences de nos équipes.
- Renforcement de l'engagement des collaborateurs, des managers et des équipes.

"AYOR, fort contributeur au développement de ses salariés et de la filière."

Pour les collaborateurs, cela se traduit par l'acquisition ou le développement de leurs compétences, un outil de reconnaissance et de motivation, un renforcement de leur employabilité, et une amélioration significative du travail au quotidien.



ACCUEILLIR ET FORMER DES LE PREMIER JOUR : L'ON-BOARDING AYOR

Afin d'apporter les repères nécessaires à son bien-être et d'assurer un épanouissement optimal dès le premier jour et tout au long de la vie de nos collaborateurs, AYOR a mis en place depuis plusieurs années un **parcours d'on-boarding** spécifique et adaptés aux besoins métiers de chacun qui présente tous les services de l'entreprise : commerce, customer service, qualité, logistique, marketing opérationnel, outils (Hubspot), Pôle Digital, organisation squads, achats, SI, préparation de commande et bien d'autres encore. et cela **dès son arrivée au sein du groupe**.

Pour enrichir l'expérience des collaborateurs, ces parcours sont **digitalisés** via une application et **conçus sur-mesure** pour répondre aux besoins spécifiques des enjeux de leur fonction.

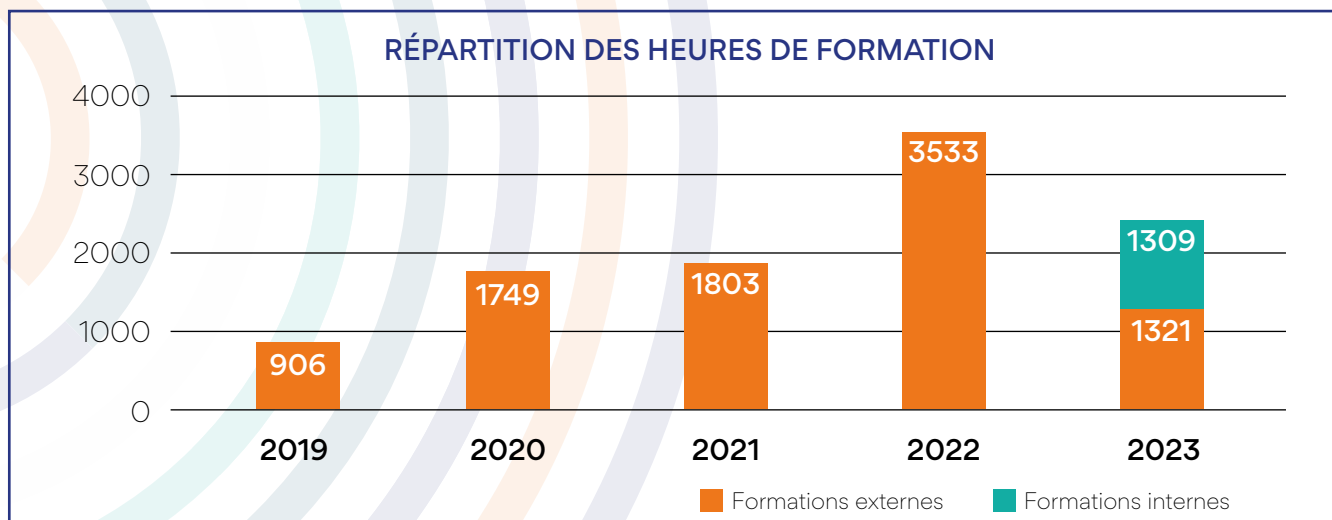
La formation se poursuit tout au **long de la carrière** du salarié au sein du groupe, avec un accent fort sur le développement professionnel et personnel, visant à garantir à chacun son employabilité continue et sa parfaite connaissance des produits et des innovations offertes à nos clients. Chaque année, **plus de 450 heures de formations produites sont ainsi dispensées**.

FORMATIONS INTERNES ET EXTERNES

En complément des formations On Boarding des nouveaux talents, AYOR a pris l'initiative de créer des **parcours de formations internes animés par des collaborateurs** spécialement identifiés et formés à cet effet.

Cette démarche, visant à élaborer des formations spécifiques à AYOR et animées par des collaborateurs de référence, a conduit à la mise en place d'un **programme de formation des formateurs et de tutorat** en 2023. L'objectif est de favoriser le partage de connaissances et de renforcer les liens entre les salariés.

Cette année, **plus de 1 000 heures** ont été consacrées à ces formations internes, dont 266 heures dédiées à la maîtrise du nouvel outil de gestion des stocks et des approvisionnements.



*Formations internes : sont comptabilisées les heures de formations produits, parcours on-boarding, S&OP et lutte anti-corruption (sessions terminées à fin octobre 2023)

AYOR KNOWLEDGE, LA FORMATION DES FUTURS TALENTS

La formation au travers de contrats d'alternance

Dans le souci de consolider son rôle en tant qu'**acteur de référence** sur ses territoires, AYOR a fait de l'**alternance une pierre angulaire de sa stratégie de formation**.

Nous considérons l'apprentissage comme une voie d'excellence, offrant à nos apprentis une **formation complète et concrète au cœur de nos activités**. Cette approche permet non seulement aux apprentis d'acquérir des compétences métier essentielles, mais également de s'immerger dans la culture et les valeurs de notre entreprise.

Nous sommes engagés à fournir à notre **pépinière de jeunes talents** baptisée "**AYOR KNOWLEDGE**" un **environnement d'apprentissage dynamique** favorisant le développement professionnel et personnel de nos apprentis qui représentent l'avenir de notre secteur et de notre entreprise.

AYOR KNOWLEDGE, c'est aussi un projet collectif. En lien avec nos engagements RSE, nous offrons à nos apprentis la possibilité de **collaborer** et de **mettre en commun leurs compétences** dans le cadre de **projets autour d'une thématique environnementale** en lien avec notre métier.

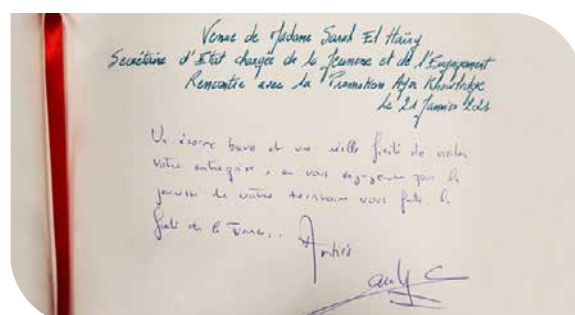
Pour l'année 2023-2024 : la promotion AYOR KNOWLEDGE se mobilise au travers d'ateliers collectifs mensuels, sur le thème de la **récupération et la réutilisation des eaux**. Les objectifs visés incluent :

- Agir en amont sur la gestion de la ressource naturelle dans un contexte de changement climatique.
- Économiser la ressource.
- Renforcer le traitement pour améliorer durablement la qualité de l'eau et des milieux.



En octobre 2023, nous avons formé 15 apprentis, et avons intégré une apprentie supplémentaire en janvier 2024.

Cette politique volontariste a été saluée par Madame la Secrétaire d'Etat, Sarah EL HAÏRY, en charge de la Jeunesse et de l'Engagement, dans le cadre de l'opération "1 Jeune - 1 Solution" destinée à promouvoir l'accès à l'emploi et la formation des jeunes.



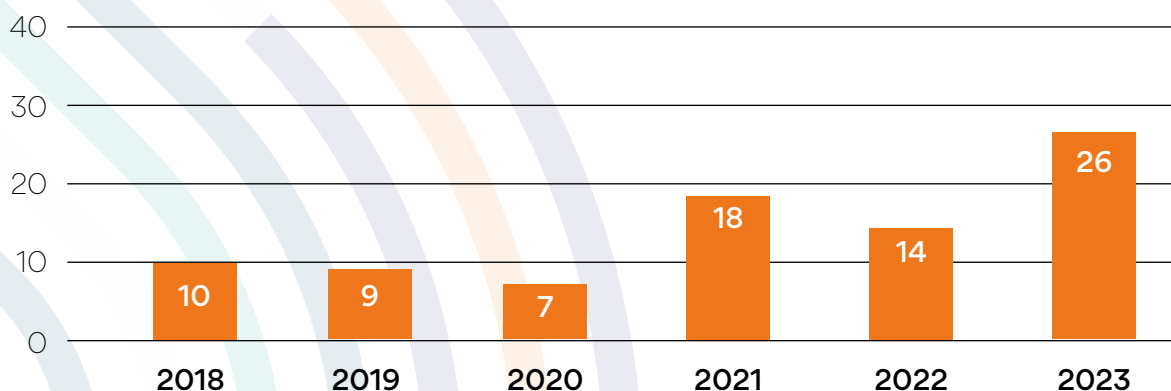
LA FORMATION DE NOS STAGIAIRES

En parallèle de l'alternance, le Groupe AYOR s'engage également depuis plusieurs années sur **l'intégration de stagiaires de courte ou longue durée**.

Nos stagiaires sont des acteurs essentiels de la dynamique de notre entreprise. Au-delà de leur contribution à leurs cursus éducatifs, nous leur offrons depuis plusieurs années une **expérience professionnelle** au cœur même de notre activité. Cette collaboration, mutuellement bénéfique, favorise l'échange de connaissances et le développement de compétences concrètes. Nous considérons que l'investissement dans la formation des stagiaires est crucial, car ils incarnent non seulement l'avenir de notre secteur, mais sont également des **talents potentiels** pour notre entreprise à long terme.



ÉVOLUTION DU NOMBRE DE STAGIAIRES À L'ÉCHELLE DU GROUPE AYOR



Les bénéfices sont nombreux :

- Promouvoir notre marque employeur en faisant découvrir notre entreprise et nos métiers.
- Découvrir de potentiels talents qui seront les actifs de demain.
- Servir de tremplin avant une embauche.
- Développer en interne une démarche tutorale qui valorise également les talents & experts métiers en entreprise.
- Enrichir l'entreprise de nouvelles compétences.
- Dégager de nouvelles perspectives grâce à un regard neuf.

DEVELOPPER ET SOUTENIR LES COMPETENCES DE LA FILIERE

La reconversion professionnelle : opportunité croissante pour l'artisanat

Partageant le socle des **valeurs de l'artisanat**, que sont la proximité, l'écoute et l'entraide, nous avons également à cœur de soutenir les **projets de formation** des personnes attirées par les métiers du bâtiment pour **faciliter leur insertion** et ainsi **soutenir l'emploi** dans notre secteur en forte attente de nouvelles recrues motivées et investies.

Parce que la formation intervient tout au long de la carrière d'un salarié, nous accompagnons l'École Gustave dans les **projets de reconversion professionnelle** à travers le don de nombreux outils de formation et produits, ainsi que la participation active à la **mise en relation** les artisans en recherche de personnes qualifiées avec les futurs artisans en quête d'une terre d'accueil pour leurs premiers pas.

FOCUS - UN ENJEU FORT DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION : LA CYBERSÉCURITÉ

À l'ère de la digitalisation, la **cybersécurité** émerge comme un **défi majeur** pour les organisations. Fortement engagée dans la **transformation numérique** depuis plusieurs années, AYOR place la cybersécurité au cœur de ses priorités.

L'entreprise investit dans la **formation de ses collaborateurs**, considérés comme le premier rempart contre la cybercriminalité, à travers un partenariat avec Terranova visant à sensibiliser le personnel aux enjeux de la cybersécurité.

Quelques faits marquants de notre programme de sensibilisation à la cybersécurité :

- 439 employés engagés depuis le lancement de l'initiative
- 9 capsules de formations régulièrement proposées (tous les 2 à 3 mois)
- 5 campagnes de tests de phishing organisées chaque année, évaluant le comportement des collaborateurs et identifiant les besoins de formation supplémentaire.



4.C EGALITE ENTRE LES SEXES & LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS (ODD 5)

- Prévention de la discrimination et promotion de la culture d'intégrité
- Progression de 20% de l'index égalité Femmes/Hommes sur 2 ans
- Taux global de féminisation de 40%

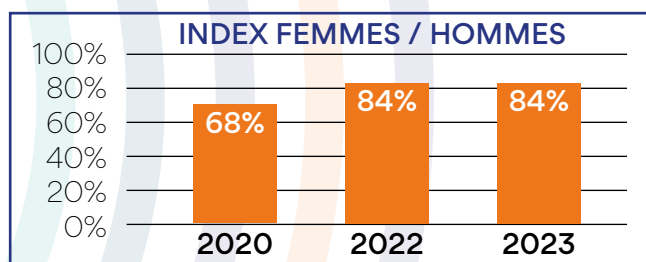
La promotion de l'égalité entre les sexes et la lutte contre toutes les formes de discrimination et de préjugés constituent des **pilliers fondamentaux de l'engagement sociétal du groupe AYOR**. Cette orientation stratégique, intégrée à tous les processus de l'entreprise, reflète un engagement fort en faveur d'un environnement de travail équitable et respectueux des droits humains.

En 2019, AYOR a instauré une Charte éthique énonçant de manière explicite les principes directeurs et les mécanismes de mise en œuvre et de recours liés à la **prévention de la discrimination et des préjugés**.

Ainsi, chaque nouveau collaborateur signe cette **Charte éthique** au cours de son processus d'intégration, démontrant ainsi son adhésion aux valeurs éthiques de l'entreprise. En 2022, cette démarche a été renforcée par l'intégration d'un dispositif spécifique de protection des lanceurs d'alerte, ancré au cœur même du **Règlement Intérieur**, afin de **promouvoir une culture d'intégrité et de responsabilité**.

La promotion de l'égalité entre les sexes est au centre des préoccupations d'AYOR, transcendant la simple conformité aux exigences légales. L'**index officiel d'égalité Femmes-Hommes** permet de mesurer l'impact concret de ses actions. Cette démarche va au-delà des simples indicateurs internes en fournissant une **évaluation objective et transparente** de l'engagement en faveur de l'égalité des sexes.

Les résultats parlent d'eux-mêmes : sur les deux dernières années, l'**index Femmes-Hommes** au sein d'AYOR a connu une progression significative, **passant de 68% en 2020 à un solide 84% en 2023**. Cette évolution démontre l'efficacité des mesures mises en place et souligne l'engagement continu d'AYOR à créer un environnement professionnel équitable et inclusif, où la diversité est valorisée et la discrimination éliminée. Cette démarche s'inscrit pleinement dans la responsabilité sociale de l'entreprise, renforçant son rôle en tant qu'acteur citoyen engagé dans la construction d'une société plus équitable et respectueuse des droits de chacun.



"L'équité au cœur des préoccupations d'AYOR."

L'accompagnement Post maternité

Dans le souci de soutenir la transition fluide des collaborateurs après un congé maternité, Ayor a instauré un processus systématique d'entretien. Cet entretien, conduit au cours des premiers jours suivant la reprise des fonctions, vise à évaluer l'**équilibre** entre la vie personnelle et professionnelle, à **garantir une reprise sans difficulté**, et à discuter des projets professionnels de la collaboratrice. Cette initiative vise à aider la projection à la reprise du poste. Au cours de cet entretien, des solutions personnalisées peuvent être envisagées et discutées pour favoriser une réintégration en douceur dans l'environnement professionnel.

La féminisation dans un domaine historiquement masculin

Dans notre **secteur traditionnellement masculin**, notre engagement en faveur de l'égalité des sexes se concrétise par des actions visant à promouvoir la diversité et la **féminisation de nos équipes**.

Les résultats de ces efforts sont palpables, avec une présence féminine significative de 23% dans le domaine logistique, atteignant même 27% sur le site de Marsac. Globalement, notre démarche inclusive a permis d'atteindre un taux de féminisation de près de 40% à tous les niveaux de postes.

4.D CYCLE DE L'EAU DURABLE (ODD 6)

- 3M € sont investis annuellement en R&D
- Des innovations d'assainissement de l'eau, de préservation des ressources et de protection des installations

En tant qu'acteur engagé, le groupe Ayor reconnaît avec évidence la pertinence des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'ONU, en particulier l'ODD 6 qui vise à assurer **l'accès à l'eau potable** et à **l'assainissement pour tous**, aligné sur l'Agenda 2030 pour le développement durable. Pleinement conscients des enjeux mondiaux liés à l'eau et à l'assainissement, nous nous positionnons de manière proactive pour contribuer à la réalisation de deux objectifs clés de l'ODD 6 :

■ **Amélioration de la qualité de l'eau** : nous nous engageons à réduire la pollution, éliminer les rejets et minimiser la libération de produits chimiques et de matières dangereuses. Nos actions visent à préserver la qualité de l'eau pour les générations futures, en adéquation avec les principes du développement durable.

■ **Efficacité accrue de l'utilisation de l'eau** : nous nous efforçons d'augmenter considérablement l'efficacité de l'utilisation de l'eau dans tous les secteurs. En favorisant une gestion durable des ressources en eau, nous contribuons activement à l'atteinte de cet objectif crucial de l'ODD 6.

Leader engagé dans la gestion de l'eau au sein des foyers, Ayor considère comme impératif de développer des **produits et des services innovants** qui préservent les ressources et valorisent l'eau. Notre engagement envers la Responsabilité Sociale et Environnementale (RSE) se manifeste à travers les actions concrètes menées par le groupe et son service de Recherche et Développement (R&D).

Ainsi chaque année, Ayor **investit activement dans la conception, le développement et la fabrication d'une douzaine d'innovations produits** représentant près de 3 millions d'euros d'investissement. Ces efforts quotidiens visent à **réinventer l'habitat de demain** dans le but de **promouvoir les économies d'eau, d'encourager une utilisation de produits responsables** de la préservation de cette ressource vitale, et de participer à la **protection des équipements** pour les rendre plus durables.

Cette démarche proactive s'inscrit dans notre volonté de **minimiser notre empreinte environnementale**, de répondre aux **enjeux contemporains de gestion durable de l'eau**, et d'offrir à nos utilisateurs des **solutions novatrices alignées avec les principes du développement durable**. Ayor s'engage ainsi à être un acteur responsable, à la pointe de l'innovation, contribuant de manière proactive à l'utilisation de produits durables préservant l'eau et la qualité des réseaux.

"La gestion de l'eau, un enjeu primordial au cœur de la raison d'être d'AYOR."

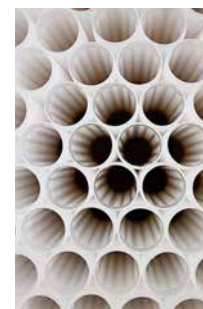




L'IMPORTANCE DU TRAITEMENT DE L'EAU DANS LA QUALITE DE L'EAU

Dans un contexte où 71% des Français privilégient l'eau du robinet pour des raisons économiques et environnementales, il est essentiel de souligner l'importance du traitement de l'eau domestique. Au-delà de son **coût avantageux** (100 à 200 fois moins cher à la consommation que l'eau en bouteille) et de son **impact positif sur l'environnement** en réduisant la consommation de plastique et les dégâts en résultant (22 000 tonnes de plastique finissent chaque jour dans l'océan), l'eau du robinet peut parfois nécessiter un traitement. Même lorsqu'elle est potable, elle peut présenter des caractéristiques indésirables telles que le calcaire, un goût ou une odeur désagréable, ainsi que des résidus polluants, notamment des micro-organismes chimiques et des pesticides.

Ayor s'engage activement dans ce domaine en développant des cartouches de filtration spécialement **conçues pour éliminer les impuretés** telles que les métaux lourds et les pesticides présents dans l'eau de boisson. Ce processus de traitement de l'eau domestique vise à **garantir une qualité optimale de l'eau** tout en préservant la santé des utilisateurs. En contribuant à cette démarche, Ayor répond aux préoccupations croissantes liées à la qualité de l'eau et offre une solution tangible pour une consommation plus sûre et respectueuse de l'environnement.



Le traitement de l'eau domestique remplit donc des enjeux **à la fois économiques, sanitaires et écologiques**. C'est la raison pour laquelle le groupe Ayor propose une large gamme de solutions de traitement et de filtration de l'eau, à usages domestique et industriel, notamment un système de filtration innovant et unique au monde : une fibre brevetée destinée à rendre l'eau domestique meilleure à la consommation.

En présence de calcaire, les installations et les appareils sanitaires (chauffe-eau, chaudières, lave-linge, robinetterie et céramique, parois de douche, ...) s'entartrent et **se détériorent plus vite**, occasionnant ainsi une dépense supplémentaire pour les ménages, liée à la maintenance plus fréquente des appareils domestiques, voire leur remplacement prématuré.

En plus de proposer une eau plus saine et de meilleur goût, la solution de filtration AYOR par cartouche bobinée permet une élimination des sédiments et des particules en suspension telles que la rouille, le sable, le pollen, la poussière, les boues et protégeant ainsi l'ensemble de l'installation domestique en évitant également le dépôt de calcaire qui ne viendra ainsi pas se stocker sur les éléments mécaniques : bouilloire, machine à laver, cafetière, chauffe-eau.... La durée de vie des équipements est donc prolongée et le risque de fuite du réseau domestique fortement diminué.

Voici quelques exemples de produits AYOR offrant à la fois, **sobriété, durabilité, et facilité de mise en œuvre**.

LES SOLUTIONS EN MATIÈRE DE TRAITEMENT DE L'EAU



Des systèmes d'assainissement de l'eau

De conception et fabrication **100% françaises**, nos systèmes de traitement de l'eau sont fabriqués sur notre site de Rousset pour **limiter l'empreinte carbone**, avec comme objectifs de **répondre aux enjeux environnementaux** et de **protection des réseaux et des équipements**.

- **ÉCO-RESPONSABLE** : production en France pour réduire l'impact carbone.
- **ÉCOLOGIQUE** : filtration et traitement permettent d'obtenir une eau de boisson et d'éviter l'achat de bouteilles plastiques.
- **DURABLE** : la double action antitartre et anticorrosion protège les installations permettant une économie d'énergie et préserve les équipements.



Des adoucisseurs pour traiter le calcaire

Nouvelle génération d'adoucisseur d'eau **MERCURION 6** qui consomment **60% d'eau en moins que les solutions actuelles**.

- **INNOVANT** : vanne efficace dernière génération.
- **ÉCO-RESPONSABLE** : économie de 60% d'eau et de sel.
- **FACILITANT** : installation et maintenance facilitées : Kit d'installation et by-pass inclus.
- **DURABLE** : garantie étendue à 10 ans pour le bac, bouteille et résine.



Des solutions sans plomb

D'autres solutions innovantes **sans plomb** pour le traitement de l'eau fabriquées en France à notre catalogue depuis 2022.

- **SANTÉ** : tête et raccord dénués de plomb fabriqués dans notre usine de Rousset en France à partir de plastique recyclé.
- **ÉCOLOGIQUE** : notre filtre est 100% recyclable.
- **FACILITANT** : maintenance aisée grâce aux raccords et équerre clipsables.
- **COMPLET** : livré avec toutes les combinaisons utiles de raccordement.

LES ECONOMIES D'EAU

En complément de notre gamme de traitement de l'eau, le groupe Ayor investit également en R&D pour concevoir, fabriquer et développer des produits à **tendance écologiques préservant les consommations d'eau et d'énergies.**

Quelques exemples :



La robinetterie sanitaire économe

Notre dernière Gamme de robinetterie **économe en eau et en énergie** est durable avec **une garantie de 10 ans.**

Ayor propose toute une gamme de robinetterie classée **C3** (la classe de robinetterie la plus économe) qui permet de faire des **économies d'électricité et d'eau significatives** grâce à l'optimisation de la consommation d'eau chaude sanitaire.

- **ÉCONOMIQUE** : limite le débit d'eau pour une utilisation quotidienne.
- **ÉCO-RESPONSABLE** : évite de faire des appels involontaires d'eau chaude.
- **FACILITANT** : intégration d'un **système breveté** qui **facilite la pose** par le dessus pour la robinetterie d'évier et de lavabo évitant ainsi les torsions lors de l'installations.



Les aérateurs d'eau

Ayor offre toute une gamme d'aérateurs les plus performants pour réduire la consommation d'eau dès la sortie du robinet.

Quand on sait que passer d'un débit de 12L/min à **3L/min** permet une **économie d'eau de 75%**, il est naturel de proposer et pousser au quotidien sa gamme de produits d'aérateur économe.

- **ÉCO-RESPONSABLE** : différentes limitations de débit suivant les usages.
- **FACILITANT** : un changement rapide et des dimensions standards adaptées à toutes les robinetteries.

LA PRÉSERVATION DE L'EAU...



Clapet anti-pollution

Le clapet antipollution a pour fonction de préserver la qualité de l'eau du réseau d'eau potable en évitant le retour d'eau contaminée ou polluée issue du réseau domestique.

Sa conception et son assemblage dans notre usine de Rousset ont permis une **réduction de 6% de l'impact carbone.**

- **FIABLE** : un produit normé NF
- **DURABLE** : une garantie de 10 ans.
- **FACILITANT** : équipé d'un écrou tournant pour faciliter le montage et démontage du produit.

...ET DE SON RÉSEAU

Pour assurer une **parfaite protection** des installations et des équipements domestiques, notre gamme de solutions de régulation Pronorm sont dotées des meilleurs matériaux pour garantir une **qualité au-delà des exigences** de la norme NF, tout en présentant une **grande facilité d'installation** et de maintenance.



Nos réducteurs de pression performants permettent de réguler la pression de l'eau afin de préserver les canalisations du réseau (limite le risque de fuite) et protègent les équipements des surpressions (allongement de la durée de vie des appareils).

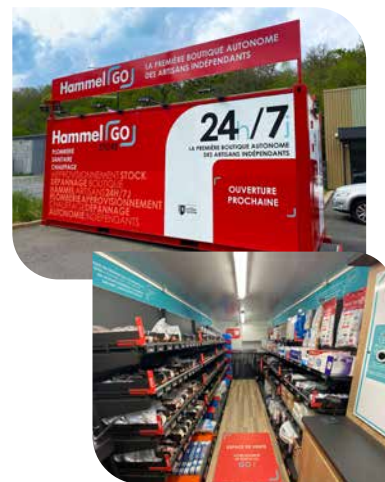
- **CONSTITUTION-RESPONSABLE** : corps en laiton normé européen CW617N pauvre en nickel et en plomb.
- **DURABLE** : normé NF et garanti 10 ans.
- **SANTÉ** : corps et raccords en laiton 4MS conforme aux normes ACS & NF.
- **FACILITANT** : raccordement facile par écrou tournant et prise manomètre orientable.

LES INNOVATIONS AU SERVICE DE L'EAU

30% des pertes d'eau mondiales sont liées à des fuites qu'il faut souvent juguler pour éviter de coûteux dégâts des eaux.

Or aujourd'hui, les artisans professionnels sont trop souvent confrontés à l'incapacité de répondre à toutes les situations d'urgence, faute de solutions d'approvisionnement continues.

Pour cela, et afin d'apporter une solution d'approvisionnement pour les dépannages ou urgences au quotidien, Hammel a conçu et développé un **concept révolutionnaire** : une **agence autonome connectée** qui rend possible l'approvisionnement **24H/24 et 7J/7** sur près de 300 articles essentiels.



réactive aux projets de chantiers proches de chez eux, et pour l'utilisateur d'accéder facilement à plusieurs devis de professionnels pour leur projet.

De plus, pour pallier aux difficultés de trouver des artisans près de chez vous, la société Hammel, distributeur du groupe Ayor, a décidé de développer une **plateforme de mise en relation** auprès de ses 10000 clients artisans sur l'ensemble du territoire français permettant de répondre de manière



réactive aux projets de chantiers proches de chez eux, et pour l'utilisateur d'accéder facilement à plusieurs devis de professionnels pour leur projet.

La société Hammel, distributeur du groupe Ayor a également développé un service à destination de ses clients les artisans, permettant d'être **livré même en cas d'absence**.

Cette boîte à colis connectée permet aux artisans de ne plus faire face aux colis non livrés qui perturbent les chantiers, de ne plus s'empêcher d'être en chantier pour attendre les livraisons et de ne pas courir après les colis mal livrés.

4.E SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE (ODD 7)

" La préservation des ressources
comme dénominateur commun !"

Le groupe Ayor élargit également son **offre de produits** impactants sur les **consommations d'énergie** permettant ainsi de réduire les impacts néfastes pour l'environnement, notamment :

- Une large gamme de vannes thermostatiques performantes au classement Class A (TELL).



- Des adoucisseurs solaires lancés en 2022



- Une offre de systèmes de chauffage de dernière génération avec une efficacité énergétique supérieure à 200 % (ETAS)



Ayor a également installé 6 bornes de recharges électriques en 2022 pour mieux accompagner le verdissement de son parc véhicules avec des solutions Hybrides et tout électriques.



4.F TRAVAIL DÉCENT & CROISSANCE ÉCONOMIQUE (ODD 8)

- Une croissance constante de l'emploi
- Une politique salariale de redistribution équitable

AYOR CRÉATEUR D'EMPLOIS AVEC UNE POLITIQUE SOCIALE FORTE

Ayor, **créateur d'emplois sur le long terme**, s'inscrit résolument dans une dynamique sociale forte, plaçant l'humain au cœur de son engagement. En tant qu'acteur responsable, notre groupe considère l'emploi comme bien plus qu'une simple fonction économique, mais comme un **levier essentiel de la croissance du groupe à long terme**.

	2020	2022	2023
Effectif	299	320	313
Equivalent Temps plein	294,2	316,78	309,32
Recrutement	55	67	48

"AYOR, une valorisation du travail collectif et individuel."

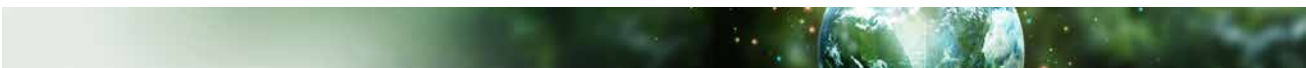
Au-delà de l'emploi, Ayor s'engage à offrir des **conditions de travail optimales**, à **promouvoir l'égalité des chances** et à **contribuer au bien-être de ses collaborateurs**. Notre vision sociale s'inscrit dans une perspective durable, car nous croyons que la prospérité de l'entreprise va de pair avec le bien-être de ses employés. A ce titre, la direction des ressources humaines est chargée de mettre en place et de suivre les actions correctives permettant d'améliorer les conditions de travail et la satisfaction générale des salariés, et de veiller, au travers de son action quotidienne, des accords d'entreprise et de l'évolution des salaires, à faire respecter ces principes.

RESPECT DES RÉGLEMENTATIONS ET ACHATS RESPONSABLES

Au-delà de la préoccupation fondamentale pour la santé et la sécurité au travail, traitée dans le cadre de l'Objectif de Développement Durable 3 (ODD3), AYOR **s'engage à respecter scrupuleusement** l'ensemble des **réglementations en vigueur**. Cela englobe non seulement les aspects liés au recrutement, aux conditions de travail et à la formation, mais également à la protection sociale.

Le groupe accorde une importance particulière à l'observation des **normes édictées par l'Organisation Internationale du Travail (OIT)**, tant en interne que chez ses partenaires et fournisseurs, surtout à l'échelle internationale, comme le détaille notre engagement en faveur des achats responsables. Ces normes comprennent la liberté d'association et la reconnaissance effective du droit de négociation collective, l'éradication du travail forcé ou obligatoire, l'abolition du travail des enfants, l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession, ainsi que la garantie d'un milieu de travail sûr et salubre.

Au sein du groupe AYOR, toutes les instances représentatives sont en place conformément à la réglementation française. En 2022, le Comité Social et Économique Central (CSE) de l'UES de Marsac-sur-l'Isle, celui d'AYOR Bathroom (Roulet-Saint-Estèphe), et celui d'AYOR Water Care (Rousset) ont tenu des réunions régulières. Les Commissions Santé Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) ont également été activement impliquées, contribuant à des **échanges réguliers et transparents**, avec des **comptes-rendus affichés et publiés dans l'intranet** pour informer l'ensemble des collaborateurs.



EVOLUTION SALARIALE ET POLITIQUE REDISTRIBUTIVE

AYOR applique une politique de rémunération axée sur la **performance individuelle et collective** de ses collaborateurs, visant à **encourager l'engagement**, le **dépassement de soi** et l'**atteinte d'objectifs ambitieux** en faveur du succès collectif.

Cette politique incitative, régulièrement réévaluée, s'ajuste aux ambitions du groupe, offrant ainsi à chaque collaborateur la possibilité de s'épanouir. La grille de rémunération a également été revue à la hausse suite aux Négociations Annuelles Obligatoires (NAO) de 2022, marquées non seulement par l'attribution d'une **Prime de Performance Variable (PPV)**, mais aussi par une **augmentation des rémunérations de base**, particulièrement en faveur des salaires modestes.

Conscient que les succès d'une entreprise découlent avant tout de l'effort collectif, AYOR a également instauré dès 2008 sur l'UES de Marsac un **accord de participation** permettant la redistribution équitable de la valeur créée collectivement. Ce dispositif a été enrichi en 2018 par un **accord d'intéressement** sur une période de trois ans, renouvelé en 2021 et étendu à AYOR Bathroom. Grâce à cette double approche, les montants redistribués ont connu une évolution significative, témoignant de l'engagement continu en faveur du bien-être financier des collaborateurs.

Ce double dispositif a permis le versement de montants en forte évolution.

Année	Total redistribué
2019	214 000 €
2020	238 000 €
2021	762 000 €
2022	1 013 000 €
2023	1 138 000 €



4.G INDUSTRIE DURABLE & INNOVATION (ODD 9)

- 10M € proviennent directement de notre production française
- Une empreinte carbone divisée par 5
- Des choix de matériaux plus responsables
- Des solutions pensées facilitantes, adaptables, fiables et durables

Conformément à l'un des piliers stratégiques du groupe et en lien avec ses engagements RSE, le groupe Ayor renforce sa souveraineté industrielle en **investissant massivement** dans la modernisation et l'intégration de savoir-faire dans son **usine en France**.

Ceci se concrétise par la **croissance du nombre de produits fabriqués en France** sur le site de Rousset.



Le site de Rousset produit désormais 10M€ de chiffre d'affaires pour atteindre dans les 3 à 5 ans un chiffre d'affaires produit de 25M€ en **relocalisant la production de produits phares**.

Cette décision stratégique permet de minimiser les transports, d'établir une empreinte locale significative, et de favoriser le développement de produits plus respectueux de l'environnement.

À titre d'exemple, le choix de produire localement un collecteur en matériau de synthèse a un impact carbone bien moindre, cinq fois inférieur à celui d'un produit en laiton fabriqué en Chine. Cette démarche intègre l'innovation produit, un service de qualité, et une réindustrialisation axée sur des pratiques durables, reflétant ainsi l'engagement fort du Groupe Ayor.



Au-delà des **bénéfices sur l'empreinte carbone**, notre collecteur **produit en France** offre une **fiabilité** et **facilité d'installation** qui réduit le temps de pose. Avec une garantie de 10 ans, il offre également la plus grande durabilité observée sur le marché.



- **DURABLE** : corps monobloc en matériau de synthèse haute résistance (jusqu'à 10 bars et 60°C) et filetage renforcé pour une tenue à l'arrachement (testée en laboratoire à plus de 900 kg)
- **SOBRE** : ultra léger, anti-condensation, anti-corrosion et résistant à tous types d'environnement.
- **FACILITANT** : raccordement entre collecteurs auto-étanche et alignement automatique des sorties.

D'AUTRES EXEMPLES DE PRODUITS FABRIQUÉS EN FRANCE

"...aujourd'hui Ayor
fabrique en France!"



Les siphons de chauffe-eau et de machine à laver

- **FABRICATION FRANÇAISE** : produits dans notre usine de Rousset.
- **ECO RESPONSABLE** : Composé de polymère ABS, ces produits offrent une grande résistance et sont recyclables.



Les modules de raccordement de la robinetterie sanitaire FIXOPLAC

En les fabricant en France, Ayor divise par 3 l'empreinte carbone de ces produits. Cette innovation brevetée va plus loin en offrant de nombreux avantages et garanties :

- **FABRICATION FRANÇAISE** : modules fabriqués dans notre usine.
- **ECO RESPONSABLE** : BBC (Bâtiment Basse Consommation BBC) grâce à son étanchéité à l'air & compatible RE2020
- **DURABLE** : raccords NF & garantie 10 ans
- **FACILITANT** : 3 fois plus rapide à poser qu'une solution traditionnelle, restent toujours visitables (même après la pose du carrelage), juste un perçage à la scie cloche de diamètre standard.



Le siphon extra-plat GENI'O

Conçu par Ayor et fabriqué en France dans notre usine de Rousset. Son développement a été pensé pour maximiser l'espace de rangement, faciliter son installation et sa maintenance.

- **ECO RESPONSABLE** : en limitant les risques de canalisations bouchées, il évite le recours aux produits polluants de débouchage
- **FACILITANT** : compatible avec les lavabos & vasques et orinetable, il s'adapte à toutes les configurations.
- **ADAPTÉ AUX VASQUES PMR** : son faible encombrement facilite l'accès pour un fauteuil roulant sous les vasques
- **MAINTENANCE FACILITÉE** : nettoyage rapide par un accès par l'avant, possède une grille amovible et un râteau "attrape-saleté" intégré.



La douche Elmer

Conçue en France, fabriquée en Europe et assemblée en France, la douche Elmer s'adapte à toutes les configurations et besoins, en alliant économie, sécurité et technologie.

- **ECO RESPONSABLE** : une application connectée permet de contrôler et prérégler à distance le débit, la température et la pression de l'eau, pour une consommation durable et responsable.
- **FACILITANTE** : adaptée au neuf comme à la rénovation avec une installation rapide en moins de 4h.
- **CONFIGURABLE PMR** : diverses options répondent aux besoins spécifiques des personnes âgées ou en perte d'autonomie (barre de maintien, siège de douche, rampe d'accès...).

4.H ENGAGEMENT SOCIAL & SOCIÉTAL POUR RÉDUIRE LES INÉGALITÉS (ODD 10)

- Promouvoir l'égalité des chances
- Sensibiliser au handicap
- Des actions de solidarité

AYOR PARTICIPE AUX DUODAYS

Pour contribuer à l'objectif de Développement Durable OOD 10 qui vise à instaurer une croissance économique inclusive, à promouvoir l'égalité des chances et à réduire les disparités dans divers secteurs, notamment l'accès à l'éducation, à la santé, à l'emploi, et à la représentation politique, le groupe Ayor a souhaité engager différentes actions concrètes permettant de favoriser l'inclusions sociale.

Ainsi en 2023, le groupe a participé au **Duo-Day**, une initiative visant à partager le quotidien avec une personne en situation de handicap. Cette journée spéciale offre l'opportunité d'accueillir ces personnes au sein de l'entreprise, de l'association ou de l'organisation, et de leur permettre d'observer ou de participer activement aux tâches des collaborateurs.



Orchestré chaque année par le secrétariat d'État chargé des Personnes handicapées, le Duo Day s'inscrit pleinement dans la 27e semaine européenne pour l'emploi de personnes handicapées, qui s'est déroulée du 20 au 26 novembre 2023.

Ces actions concrètes illustrent l'engagement du groupe AYOR en faveur de l'inclusion par l'emploi, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de l'ODD.

"AYOR, acteur engagé et solidaire des causes locales et nationales."

AYOR ENTREPRISE ENGAGÉE AVEC LES ASSOCIATIONS LOCALES POUR LES OCCASIONS SPÉCIALES

Le groupe AYOR a également instauré des **actions collectives empreintes de valeurs** telles que la bienveillance et la solidarité, parmi lesquelles se distingue la **collecte de Noël**. Cette initiative consiste à rassembler des jouets qui sont ensuite remis, lors de l'Opération Exceptionnelle des Pères-Noel Verts, à l'Association du Secours populaire français, représentée par Christine BERNARD.

Lancée en 2021, cette collecte de jouets est devenue un événement solidaire d'entreprise, renforçant ainsi le sentiment de fierté d'appartenance au groupe AYOR. Ces actions solidaires incarnent l'engagement du groupe envers la communauté et contribuent à créer un environnement professionnel empreint de valeurs humaines essentielles.



AYOR, UN ACTEUR ENGAGÉ POUR LES PLUS FRAGILES :

PLAN ACTION LOGEMENT **ActionLogement** 

En matière de "**Réduction des inégalités**", le groupe Ayor a apporté sa contribution significative en facilitant l'accès des personnes âgées ou handicapées à des **aménagements de salle de bains adaptés à leur mobilité réduite** dans le cadre du dispositif national Plan Action Logement mis en place par le gouvernement entre 2020 et 2022.

L'objectif étant de limiter les risques d'accidents domestiques et de favoriser le maintien au domicile des personnes âgées ou handicapées, ainsi que l'adaptation des logements pour les personnes fragiles.

Le groupe, à travers sa filiale HAMMEL certifiée par Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, a ainsi participé activement au programme gouvernemental de rénovation des salles de bain visant à subventionner l'accessibilité et l'adaptation du logement au vieillissement des personnes âgées.

En 2 ans, le groupe a accompagné au travers de la société Hammel plus de **2500 foyers** dans l'installation de douches et la rénovation et l'adaptation PMR de salles de bains, dont de nombreux foyers en situation de précarité, grâce au dispositif Action Logement et à sa solution innovante de douche Elmer.

2500
DOUCHES ONT AINSI PU ETRE RÉNOVÉES
PAR LE GROUPE AYOR DANS LE
CADRE DU PLAN ACTION LOGEMENT



Douche primée au CES de Vegas en 2018 grâce à son triple volant sécurité, installation record sur 1 jour, son design et ses fonctionnalités optionnelles de bien-être.



DES COMPOSANTS
D'UNE GRANDE QUALITÉ



RECEVEUR
ANTIDÉRAPANT
PN24



INSTALLATION
EN MOINS
D'UNE JOURNÉE



MAINTENANCE,
ACCESSIBILITÉ
ET ENTRETIEN
FACILE

Cette initiative démontre l'engagement concret d'Ayor dans la promotion de l'inclusion sociale et de l'accessibilité universelle et le groupe se prépare d'ores et déjà à accompagner les rénovations à venir dans le cadre du nouveau dispositif Ma Prime Adapt en 2024.

4.1 CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL (ODD 11)

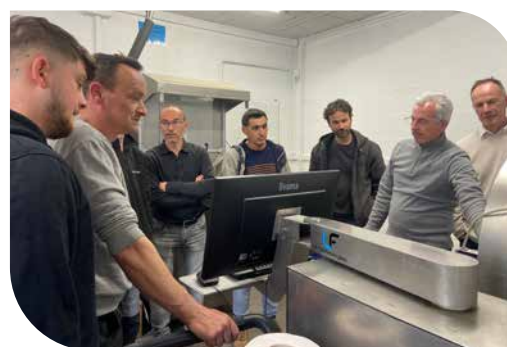
- Des partenariats éducatifs
- Un soutien à la recherche d'emploi

Le groupe AYOR, engagé dans la contribution au développement local (ODD 11), manifeste son implication à plusieurs niveaux, notamment par sa collaboration régulière avec des acteurs majeurs de l'emploi territorial, tels que les Maisons de l'Emploi et la Mission Locale. L'une des initiatives notables est sa **collaboration dans des ateliers de simulation d'entretiens**, offrant un accompagnement spécifique aux jeunes de moins de 26 ans, éloignés du marché de l'emploi.

Cette démarche concrète s'inscrit dans une volonté d'impact local, permettant d'apporter un **soutien significatif aux jeunes en recherche d'emploi**. La dernière participation d'Ayor, datée du 22 juin 2023, illustre la continuité de cet engagement envers le développement local et l'insertion professionnelle des jeunes générations.



Grâce à l'intégration de nombreux apprentis, AYOR **consolide également ses liens avec des écoles d'enseignement supérieur** établies de longue date, contribuant ainsi au développement local. Parmi ces partenaires figurent les universités de Nouvelle-Aquitaine, l'INSEEC, l'IUT Tech de Co, Talis, et les écoles de la CCI. Parallèlement, l'entreprise élargit son réseau en établissant de nouveaux partenariats avec des **institutions éducatives telles que l'Université de Toulouse et l'INSEEC Paris**. Cette initiative renforce le tissu éducatif local et témoigne de l'engagement continu d'AYOR envers le développement professionnel des nouvelles générations.



"Ayor, moteur de lien social & économique."

LA MEILLEURE FAÇON DE DÉCOUVRIR UN MÉTIER,
C'EST DE LE TESTER !

Venez rencontrer votre futur employeur et passer quelques jours dans son entreprise pour vérifier que le métier vous plaît.

JEUDI 2 FÉVRIER 2023
de 13h30 à 17h00

Partenaires : Nouvelle-Aquitaine, MZE, INSEEC, IUT Tech de Co, Talis, CCI, CCI Périgueux, CCI Dordogne, CCI Lot-et-Garonne, CCI Lot, CCI Gironde, CCI Landes, CCI Pyrénées-Atlantiques, CCI Charente-Maritime, CCI Deux-Sèvres, CCI Vendée, CCI Maine-et-Loire, CCI Mayenne, CCI Sarthe, CCI Mayenne, CCI Sarthe, CCI Mayenne, CCI Sarthe.

Depuis février 2023, AYOR participe activement aux **opérations PMSMP (périodes de mises en situation en milieu professionnel)**, une initiative favorisant le développement local en collaboration avec Pôle Emploi. Ces périodes offrent aux demandeurs d'emploi des opportunités d'immersions professionnelles, permettant ainsi une découverte concrète des métiers au sein de l'entreprise. Cette démarche renforce les liens entre AYOR et la communauté locale tout en offrant une expérience enrichissante aux participants et en contribuant au dynamisme économique régional.

4.J CONSOMMATION & PRODUCTION RESPONSABLES (ODD 12)

- Approvisionnement responsable
- Exigence de contrôle qualité
- Le choix de labels responsables
- Promotion de l'inclusion

Le groupe Ayor, dans le cadre de son engagement en faveur de la consommation et de la production responsables (ODD 12), a instauré une **charte d'achats responsables** et un document intitulé "**Supplier Code of Business Conduct**". Cette charte, signée par l'ensemble de nos acheteurs et présentée à nos fournisseurs, vise à rappeler les engagements en faveur d'un comportement éthique et éco-responsable.

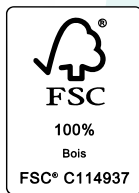


"AYOR industriel engagé dans une démarche éco-responsable."

Pour garantir la mise en œuvre de ces engagements, des **contrôles qualité** et des **visites d'usines** sont régulièrement effectués, notamment en Chine, afin de vérifier le respect des normes énoncées dans le "Supplier Code of Business Conduct". De plus, nos collaborateurs bénéficient d'une formation dédiée à la lutte anti-corruption.



Dans le domaine de la production de meubles, nous **privilégions des matériaux** à base de bois **certifiés PEFC/FSC**. Cette certification atteste de l'origine de la matière première, garantissant qu'elle provient d'une production contrôlée et réglementée. Ainsi, chez Ayor, la démarche en faveur de la consommation et de la production responsables s'inscrit dans une approche globale, allant de l'éthique des fournisseurs à la certification des matériaux utilisés dans nos produits.



Le groupe Ayor va au-delà en favorisant une approche inclusive de ses achats. En effet, nous **collaborons activement avec des ateliers protégés locaux** tels que les ESAT/CAT. Cette collaboration significative se traduit par la confiance que nous leur accordons pour l'emballage de **plus d'un million de produits** chaque année, contribuant ainsi à renforcer notre engagement envers la responsabilité sociale et la promotion de l'inclusion.



4.K LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES (ODD 13)

- Optimisation des activités transport et logistique
- Une réduction de 70% des calages dans les commandes
- Packaging, emballage et gestion des déchets plus vertueux
- 35% de réduction de consommation énergétique

En 2023, le groupe Ayor a franchi une nouvelle étape dans sa démarche environnementale en réalisant un **bilan carbone exhaustif** couvrant les trois scopes. Cette initiative vise à mieux appréhender l'empreinte carbone de l'entreprise et à établir une trajectoire ambitieuse orientée vers 2030. Chaque action significative, répertoriée ci-dessous par thématique, a été évaluée pour son impact sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre (équivalent CO₂) et, par conséquent, sur la lutte contre les changements climatiques. Cette démarche a été menée **en collaboration avec le cabinet Budget Our Planet**, dans le cadre du programme régional vert subventionné par l'ADEME, soulignant ainsi l'engagement concret d'Ayor en faveur d'une transition durable.

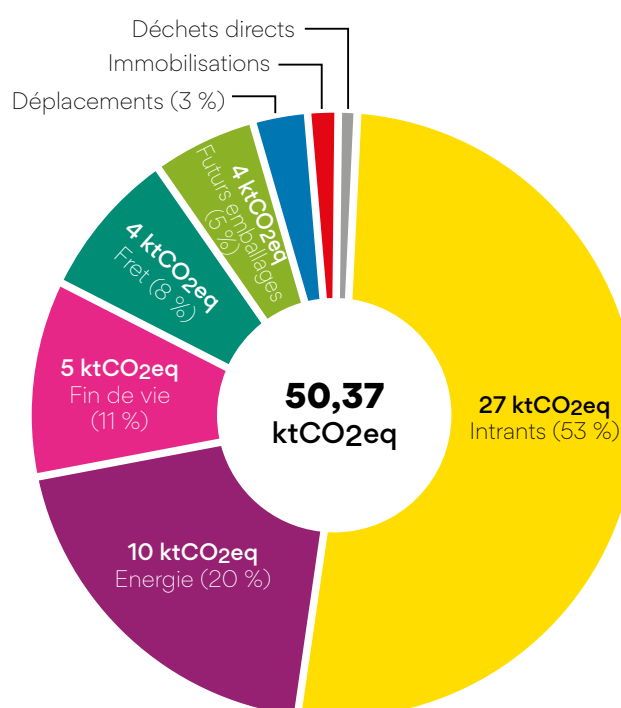
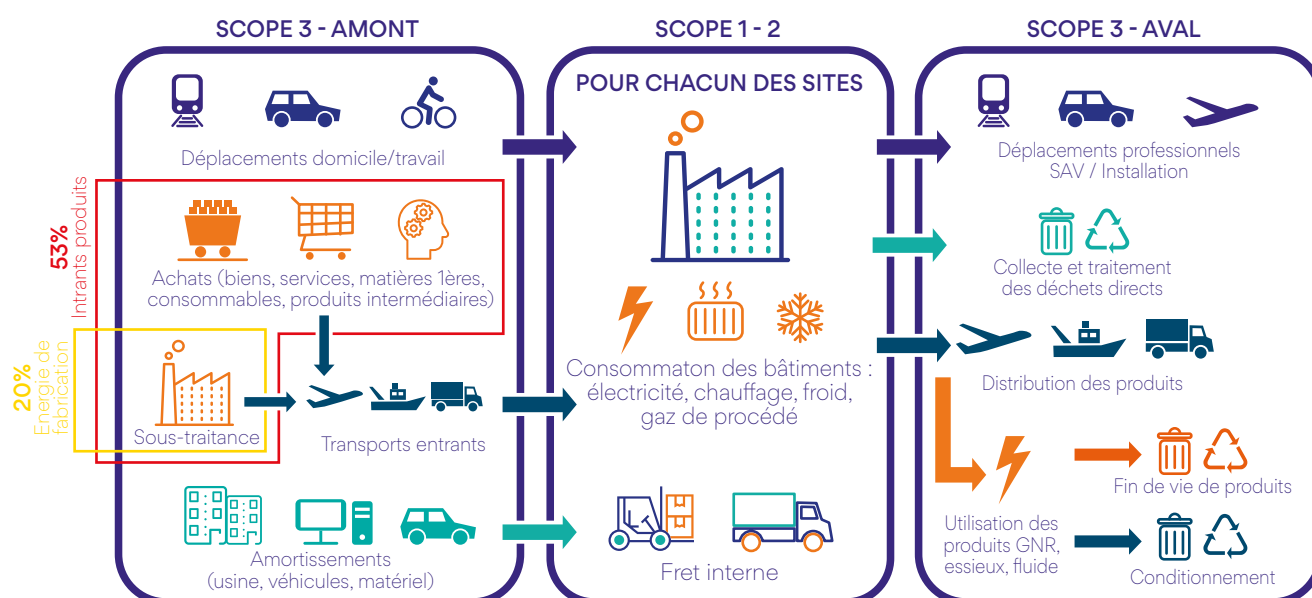
Scope 1 : émissions directes générées par l'activité de l'entreprise.

Scope 2 : émissions associées à l'énergie que l'entreprise achète.

Scope 3 : émissions en amont ou en aval à l'activité de l'entreprise.

"AYOR déploie sa stratégie de décarbonation dans ses activités."

PÉRIMÈTRE DE L'ANALYSE



Premier bilan carbone du groupe AYOR (sur données de l'année complète 2022)



LE TRANSPORT INTERNE ET EXTERNE A L'ENTREPRISE

Quelques bonnes pratiques ont déjà été mises en place pour réduire l'impact environnemental lié au transport.

Le transport amont

Le taux de remplissage des camions et des containers en provenance de chacun de nos fournisseurs est optimisé en regroupant nos commandes.

Le transport aval

- Le groupage des commandes est proposé pour les livraisons chez nos clients.
- Les volumes transportés chez nos clients sont également optimisés.

Le recent investissement d'une machine à plier et à former permet maintenant l'**ajustement de la hauteur de nos cartons au contenu**. Cette optimisation permet **réduire la taille du colis** lors du transport et donc de **réduire considérablement notre empreinte carbone**. Il permet également de consommer moins d'emballage et de produits de calage.



Les transports en général

Le groupe AYOR fait le choix de collaborer avec des transporteurs résolument **engagés dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre**. Cette démarche s'exprime à travers des participations actives à des programmes de décarbonation et des investissements dédiés au transport vert, affirmant ainsi notre volonté de contribuer activement à la préservation de l'environnement.

Les déplacements internes

Afin de réduire l'impact des déplacements de ses collaborateurs AYOR a également mis en place les actions suivantes :

- Le verdissement de son parc automobile. En effet le choix des véhicules intègre systématiquement l'évaluation du passage à l'hybride et/ou au tout électrique. Les émissions de CO2 moyenne par véhicule sont maintenant monitorées.
- Depuis 2023 des bornes de recharge électrique sont en place au siège. Un programme de déploiement de ces bornes accompagnera l'évolution du parc véhicules.
- Le télétravail est déployé depuis 2020 sur la base du volontariat et est très largement utilisé.
- Le matériel de visioconférence est installé sur tous les sites pour éviter les déplacements.

LES CONSOMMABLES

Les emballages

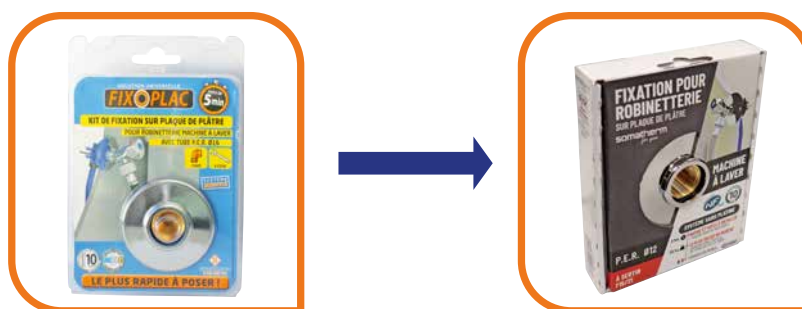
Les livraisons sont réalisées dans des cartons 100 % recyclés et recyclables. Le groupe AYOR s'est doté en 2023 d'une machine à plier et à former les cartons à la juste dimension afin d'optimiser les volumes transportés et de réduire les calages de plus de 70 %. Les calages restants sont également en matériaux recyclés et recyclables comme tous les matériaux nécessaires à la palettisation.

Avec ce nouvel équipement, AYOR a franchi une nouvelle étape vers une **logistique plus vertueuse**. La réduction du calage plastique à l'intérieur du carton ainsi que l'élimination du scotch entraînent une **réduction significative de déchets plastiques**.

Action vers des packagings plus verts

Le groupe AYOR s'est engagé à réduire de 60% les emballages à coques plastiques de type blister d'ici fin 2023, avec l'objectif ambitieux de **les éliminer complètement d'ici la fin 2024**, en les remplaçant par des solutions **d'emballage éco-responsables**. La plupart de nos produits sont désormais conditionnés directement à la source et expédiés dans cet emballage d'origine, minimisant ainsi au maximum la consommation de suremballages.

Dans le cas où cela est possible, et afin de limiter l'impact carbone, certains de nos produits sont également livrés chez nos clients directement au départ de nos fournisseurs.



Nous **valorisons la réutilisation des emballages** de nos fournisseurs dans le cadre de nos expéditions, chaque fois que cela est envisageable. À partir de 2024, les conditions de réutilisation des emballages seront intégrées à nos cahiers des charges produits, s'inscrivant ainsi dans notre démarche d'éco-conception. Tout notre département R&D et nos équipes produits (SQUADS) ont été formés à l'écoconception en 2023 par un organisme externe, renforçant ainsi notre engagement en faveur de pratiques durables.

Le papier graphique

Nous avons optimisé la production de nos catalogues en imprimant les quantités de manière plus ciblée. En adoptant une solution dématérialisée, Ayor a réussi à diviser par deux le volume d'impression de certains de ses catalogues.

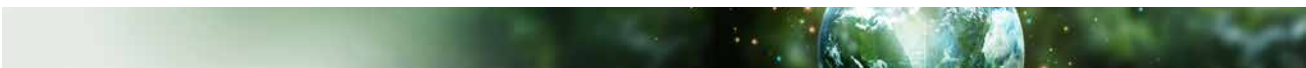
Le papier

Au cours du dernier trimestre de 2023, Ayor a lancé une **campagne d'écogestes** liée au meilleur tri des déchets dans les bureaux. Des bacs de recyclage de papier ont été installés dans tous les bâtiments du groupe. La quantité de papier recyclé sera également surveillée tout au long de 2024. De plus, les imprimantes multifonctions nous permettent désormais de mesurer précisément le nombre de pages imprimées. Sur la base de ces premières mesures, le groupe Ayor a initié dès 2023 une campagne visant à réduire l'utilisation de papier imprimé.

Plus récemment, avec la mise en place de notre nouveau progiciel WMS (Warehouse Management System) **sur notre chaîne logistique**, nous arrivons à réduire de façon significative notre consommation de papier par la **dématérialisation des documents de préparation des commandes**.

Le prototypage local

Notre département R&D est doté d'une machine de prototypage rapide, notamment une imprimante 3D. Cela nous permet de **limiter les déchets** de production générés par une fabrication sous prototypage traditionnel. De plus, cette technologie favorise une **production locale des prototypes**, contribuant ainsi à réduire les émissions de CO2 associées aux transports. Nous sommes également équipés de bornes hydrauliques qui fonctionnent en eau recyclée et non en eau perdue.



LES BÂTIMENTS

L'énergie

Depuis 2022, toutes nos installations lumineuses dans les bureaux, l'usine et les plateformes logistiques ont été **équipées de LED**. Désormais, chaque projet de rénovation et de construction intègre systématiquement des éclairages LED. De plus la nouvelle plateforme logistique 4.0, actuellement en construction, sera dotée de **panneaux photovoltaïques** permettant une autoconsommation significative. Sa mise en service est prévue pour mi-2024.

Dans le cadre de notre plan de sobriété énergétique pour l'hiver 2023, des investissements ont été réalisés dans la **régulation automatique du chauffage**, et des détecteurs de présence ont été installés au cours du dernier trimestre 2022.

Chaque bâtiment du groupe AYOR dispose désormais de **référents écogestes**, veillant à l'application des bonnes pratiques. Ces investissements, associés à une sensibilisation intensive de l'ensemble de nos collaborateurs aux écogestes, ont permis de **réduire notre consommation énergétique de 35%** pendant la période hivernale de 2023.

L'eau

Nos process de fabrication et de logistique ne consomment pas d'eau. Néanmoins, les consommations d'eau sont relevées tous les mois afin d'identifier des surconsommations qui pourraient être à l'origine de fuites.

Ayor ne rejette donc aucune eau en dehors des réseaux d'assainissement et n'effectue donc aucun prélèvement dans le milieu naturel.

Depuis le début 2023, le groupe a également supprimé toutes les fontaines à eau à bonbonnes et les a remplacés par des fontaines directement raccordées au réseau d'eau potable afin de supprimer le plastique et le transport des bonbonnes.

Tous nos sanitaires sont équipés des systèmes AYOR les plus performants (robinets, mitigeurs...) permettant de réaliser des économies d'eau.



LES DÉCHETS

Le groupe ne produit pas de déchets dangereux et s'engage dans le parfait respect de la réglementation quant à la prise en charge de ses déchets : Toutes nos plateformes logistiques sont équipées de deux bennes : une pour les déchets valorisables (papier cartons) et une seconde pour tous les autres matériaux dit non dangereux (plastique, bois...) qui sont ramassés, triés et recyclés par notre partenaire SUEZ.

Les écogestes s'étendent jusqu'au tri dans les bureaux par la mise en place de poubelles jaunes permettant d'isoler les déchets recyclables.

4.L ENGAGEMENT CITOYEN (ODD 16)

- Promouvoir le Fabriqué France
- Soutenir l'économie locale
- Œuvrer pour une recherche industrielle plus responsable

Le Made in France

Le groupe Ayor a été sélectionné pour exposer la douche Elmer au Palais de l'Élysée à l'occasion de **La Grande Exposition du Fabriqué en France** qui s'est tenue les 18 et 19 janvier 2020.



France Relance

Puis, après la crise COVID, le groupe AYOR a participé activement à France Relance, à travers notamment l'industrialisation progressive de son site de Rousset et à travers le **contrat de soutien à l'Innovation** signé avec la Région Nouvelle Aquitaine.



Ayor, cofondateur du Club ETI de Nouvelle- Aquitaine

Ayor a fait partie, il y a maintenant 10 ans, de la naissance du groupe d'entreprises de taille intermédiaire de la Région Nouvelle Aquitaine qui a créé, sous l'égide et avec le soutien de la Région RNA, le premier club régional d'ETI en France. Ce Club, qui vient de fêter ses 10 ans, est à l'origine de nombreuses initiatives citoyennes et fédère désormais plus de 100 ETI représentant plus de 100.000 emplois sur notre territoire. Il s'est également ouvert aux PME à potentiel (14 à ce jour) pour les soutenir dans leur croissance.

Nos engagements avec le CETIM et le CSTB

Le groupe AYOR est adhérent depuis plusieurs années au CETIM (Centre Techniques des industries mécaniques). Dans ce cadre nous avons été intégrés en 2022 dans un groupe de travail traitant de l'écoconception dans lequel notre produit FIXOPLAC a été utilisé comme cas d'étude.

Nous sommes également impliqués dans un groupe de travail avec le CETIM sur la recherche de matériaux alternatifs au laiton pouvant nous aider à réduire l'empreinte carbone de nos produits.

Depuis le mois de septembre 2023, le groupe est également représenté dans un nouveau groupe de travail du CETIM sur le thème de la réparabilité. Cet engagement nous permettra de mieux comprendre et intégrer les enjeux de la réparabilité des produits dans nos cahiers des charges

En complément de son adhésion au CETIM le groupe AYOR siège également dans 3 commissions au CSTB (Centre Scientifique et technique du bâtiment) dans lesquelles il contribue à la rédaction des normes et de la documentations techniques :

- NF079 : Robinetterie Réglage et sécurité (la présidence de cette commission est assurée par Willy Simon, directeur de l'innovation technique du groupe Ayor).
- NF077 : Robinetterie sanitaire.
- NFO45 : L'antipollution des installations d'eau.

"Ayor, acteur d'un avenir plus vertueux"

AYOR, une entreprise engagée

Ayor est signataire de plusieurs grands Chartes et programmes, tels que la Charte **Nationale des Achats Responsables** et le dispositif, **Les entreprises s'engagent...**



NOS INDICATEURS
5. E.S.G.

NOS INDICATEURS Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)	N° ODD	2021	2022	2023
--	--------	------	------	------

MESURE DE LA PERFORMANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIÉTALE

Chiffre d'affaires annuel (en millions d'euros)	8	133	137	134
Contribution à l'économie locale (Achats en M€ en RNA)	11-12	15,1	15,2	15,3
Nombre de recrutements effectués en France (CDI CDD contrats d'apprentissages et professionnels)	8-4-11	96	64	48
Partage de la valeur (montant total participation + intéressement en milliers d'€)	8-4-11	762	1 013	1 138

MESURE DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Bilan carbone (GES) scope 1,2,3 eq. kg CO2 par tonnes de produits expédiées	13-12-11		3,73	3,73
Nombre de collaborateurs formés à la fresque du climat	4-13	0	45	45
Nombre de collaborateurs formés à l'éco-conception	9-12-13	0	0	9
Taux emballage (poids emballage/poids total expédié) en %	12-11		1,78	2,11
Déchets non dangereux entrepôts (tonnes)	12-11-9	444,2	441,8	470,3
Déchets dangereux entrepôts (tonnes)	12-11-9	0	0	0
Taux de valorisation des déchets des entrepôts(%)	12-9	29,40%	28,60%	34,02%
Nombre d'initiatives ECO-GESTES	4-13		1	3
Moyenne de CO2 emise par véhicule de société et de fonction (en g/km)	7-11-13		119 g/km	118,8 g/km
Consommation électricité globale en KwH/mois/salariés	7-12	176	255	227
Consommation eau globale (m3/mois/ salariés)	6		0,311	0,215
Consommation gaz globale en millier de m3/mois	7-12		7,9	5,3

MESURE DE L'ENGAGEMENT SOCIAL

Index Femmes-Hommes (%)	5-10	81	84	84
Nombre de partenariats avec des CAT	5-10	4	4	4
Nombre de produits emballés par des ESAT (en millions d'unités)	5-10	1,269	0,859	0,926
Taux d'emploi des personnes Handicapées (%)	3-10	3,04	2,54	3,2
Nombre de procédures pénales pour non respect des droits humains	16-3	0	0	0
Part des salariés en CDI (%) hors apprentis	3-8-11	92,72	95,6	99
Nombre d'apprentis et de contrats de professionnalisation	4	14	18	21
Nombre de stagiaires accueillis	4	17	14	23
Heures de formation	4	1 803	3 533	2 631
Taux de formation santé/sécurité (%)	3-4	28	30	32
Taux de turnover (%)	3-16	14,98	15,55	11,95
Taux d'absentéisme (%)	3-4-16	4,63	4,14	3,18
Taux de fréquence des accidents de travail (%)	3	12,19	7,96	9,66
Taux de gravité des accidents de travail (%)	3	0,28	0,22	0,57

ACHATS ET PRODUCTION RESPONSABLES

Nombre de références actives fabriquées en France	9-12-13			8574
Nombre de milliers de produits fabriqués dans notre usine de ROUSSET (Aix en Provence)	9-11-13	5 701	3 153	5 932
Nombre de milliers de produits vendus emballés sous coques plastique	12-11-4		489	330
Taux de fournisseurs ayant signé le «supplier code of business conduct» (%)	12-16-6-9			10%

MESURE DE LA QUALITÉ

Evaluation de AYOR - ISO 9001 par Afnor : nombre de non-conformités majeures	8-9-11-12	0	0	0
Evaluation de AYOR - ISO 9001 par Afnor : nombre de non-conformités mineures	8-9-11-12	0	0	0
conformité logistique (%)	12-8-9	98,60%	98,80%	99,00%
conformité transport (%)	12-13	99%	99,10%	98,90%
conformité produits (%)	12	98,30%	98,90%	98,97%
Evaluation RSE de AYOR par Écovadis (score sur 100)	tous		50	60
Taux de salariés ayant signé la charte éthique	3-8-16		100%	100%
Nombre de salariés formés à la lutte contre la corruption	16			39
taux de satisfaction des clients (%)	8	95,80%	95,10%	95,10%
Taux de disponibilité produits (%)	12-8	94,70%	93,80%	94,6%

REMERCIEMENTS

Ce premier rapport RSE s'appuie sur chacun des piliers stratégiques du groupe AYOR et de sa raison d'être : **"Être le meilleur allié des rénovateurs pour accélérer la transition vers une gestion de l'eau plus durable et responsable"**.

Conscient du chemin qu'il reste à parcourir pour répondre aux enjeux du GIEC visant à réduire de 45% les émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici 2030 afin de limiter le réchauffement climatique à 1,5°C., le groupe AYOR prend ses responsabilités et construit sa trajectoire carbone avec son CODIR, ses Squads produits, ses équipes techniques, ses équipes Supply Chain et Achats, ses équipes Marketing et commerciales, et l'ensemble des équipes Support qui agissent tous les jours pour un développement plus durable et une consommation plus responsable.

Ainsi, ce recueil de réalisations et d'engagements est le résultat du travail de toutes les équipes sans qui la démarche environnementale, sociale et sociétale du groupe n'aurait pu prendre corps et se structurer... et doit beaucoup à nos clients et partenaires avec lesquels nous co-construisons au quotidien et qui nous poussent chaque jour à aller plus loin.

Cette année, nous innovons encore en nommant 6 nouveaux chefs de projet RSE au coeur des métiers pour accélérer notre transition :

- **Amandine Paul-Sirankowski** : Chef de projet RSE Développement Social
- **Fabienne Francès** : Chef de projet RSE Produits, process et écoconception
- **Raphaël Dubroca** : Chef de projet RSE Qualité Data et éconotation
- **Richard Saltet** : Chef de projet RSE Achats et Emballages Responsables
- **Ségolène Tresarrieu** : Chef de projet RSE Développement des talents
- **Simon Aubert** : Chef de projet RSE Energie

Merci à tous, et Rendez-vous en 2025 pour la prochaine édition du rapport RSE du Groupe AYOR !

Au nom de l'équipe RSE

Hilaire de CHERGÉ

Secrétaire Général et

Responsable RSE Groupe



ayor